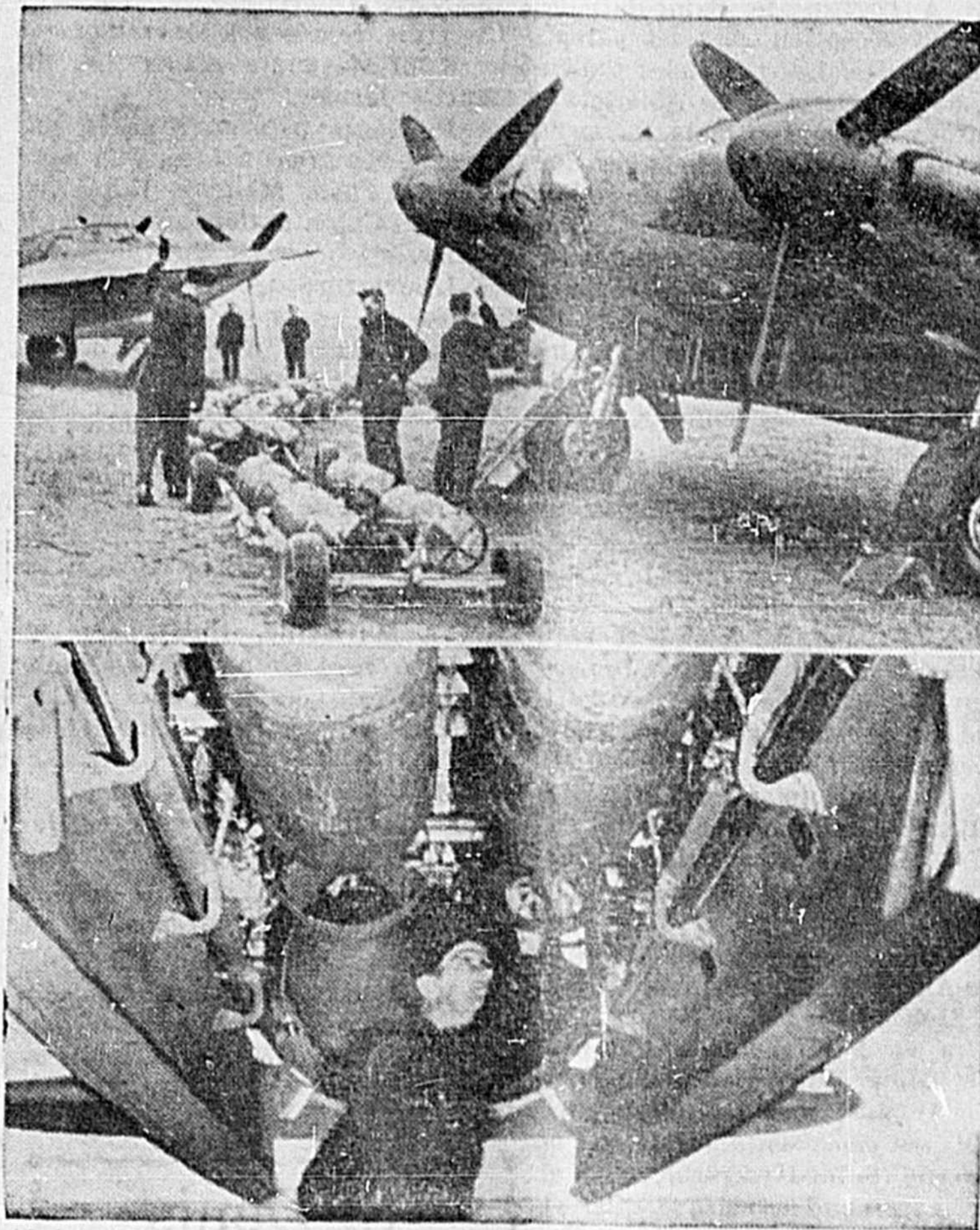


LE MOSQUITO À L'OEUVRE

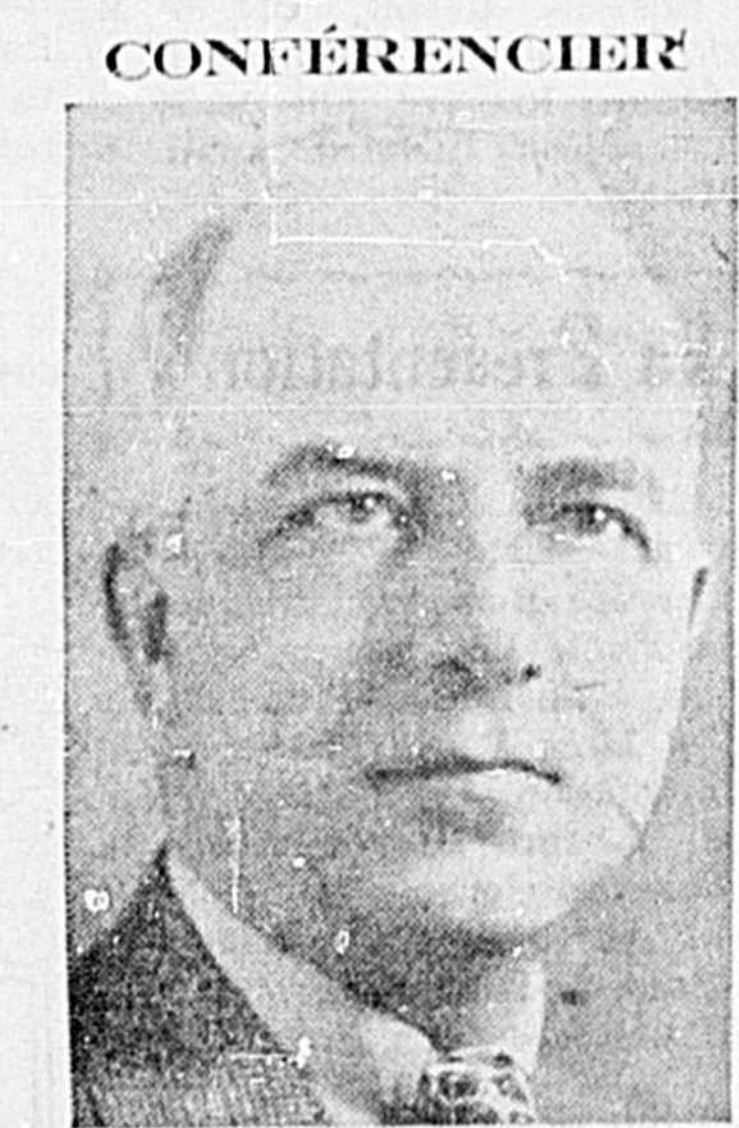


Voici deux photos du fameux bombardier Mosquito au moment où, muni de son lourd chargement de bombes, il est sur le point d'entrer en action et de mener partout le bon combat. Le Mosquito est fabriqué par la De Havilland Aircraft du Canada, avec le concours de nombreuses avionneries du pays qui ont manufacturé les accessoires.

M. Albert Cadieux, de Roxton Pond, se noie pendant qu'il se baignait

Roxton Pond, 6, (Spéciale)
M. Albert Cadieux, de Roxton Pond, autrefois de L'Ange-Gardien de Rouville, s'est noyé accidentellement ces jours derniers, dans le lac de Roxton Pond. M. Cadieux était âgé de 54 ans. Le Dr Henri Picard, médecin légiste, de Granby, a tenu une enquête et rendu un verdict de mort accidentelle.

Cinq écoles sur dix doivent rester fermées à Saint-Valérien, faute d'institutrices pour y enseigner



L'honorable Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif, qui donnera une causerie intitulée "Economie dirigée vs économie sociale" à l'occasion du congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province, à Sorel.

L'aventure fort étrange d'une mouffette, à Upton

Upton, 7, D.N.C.
Mme Rosario Gauthier, d'Upton, fut ces jours derniers l'héroïne d'une aventure qui sort de l'ordinaire. Réveillée en pleine nuit par un bruit singulier, elle constata après recherches qu'une mouffette, après brèches qu'elle constata (bête puante), se débattait dans la rue, la tête prise dans une boîte de conserves. Malgré la pitié de la situation, elle parvint à mettre la main sur la bête et à la libérer, réussissant ainsi bien que mal à ne pas subir le feu de la prisonnière. Fière de sa liberté reconquise, la nocturne visitatrice quitta paisiblement la rue pour s'aller promener dans le parterre fleuri du presbytère.

L'hon. M. Duplessis à Berthierville le 19 septembre

Un grand rassemblement de l'Union nationale se tiendra à Berthierville, dans l'après-midi de dimanche, 19 septembre, vers les 2 heures 30. Le principal orateur à ce rassemblement sera l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale et chef de l'Opposition à Québec.

Pique-nique des éleveurs de Holstein

Il se tiendra sur la ferme de M. Lucien Blanchette, à La Présentation, le 15 septembre. — Tous les éleveurs de la région invités.

Le pique-nique régional des éleveurs de bovins Holstein, intéressant particulièrement les comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères, Bagot et Chambly, se tiendra mercredi prochain, 15 septembre, sur la ferme de M. Lucien Blanchette, à La Présentation. Les visiteurs pourront profiter de leur voyage pour voir, outre celui de M. Blanchette, deux magnifiques troupeaux des environs, ceux de MM. William Bousquet et Auril Morin. Les organisateurs de la journée comptent sur la présence de tous les éleveurs de Holstein de la région. L'amélioration de leurs troupeaux respectifs doit les intéresser au plus haut point, en raison surtout des possibilités d'expansion dans un avenir prochain, et ils ne doivent rien négliger qui puisse leur permettre de réaliser cette amélioration. Ils peuvent tirer grand profit de ce qui s'est fait ailleurs, et s'inspirer des expériences heureuses d'éleveurs réputés comme MM. Blanchette, Bousquet et Morin.

Le programme de la journée sera le suivant:

10 heures: inscription des visiteurs;
11 heures: assemblée annuelle des membres du Club des Éleveurs de Holsteins, district Saint-Hyacinthe-Verchères; rapport du secrétaire-trésorier, élection du conseil de direction pour 1943-44, discussion en marge du programme des activités de l'année courante; midi: dîner, chacun apportant le sien.

13 heures 30: démonstrations et concours d'expertise;
3 heures 30: résultats des concours, discours des invités d'honneur; tirage de nombreux prix de présence, dont un veau mâle de race Holstein; distribution des prix pour les concours d'expertise.

M. Gilbert Poisson est président du Club des Éleveurs de Holstein, district de Saint-Hyacinthe-Verchères, et M. Domina Fortin, agromome, secrétaire-trésorier.

Les journées d'étude de la Jeunesse A.C.

Elles se tiendront dans cinq paroisses du diocèse, à partir du 12 septembre. — La première à Saint-Denis-sur-Richelieu.

La Fédération de la Jeunesse agricole catholique annonce qu'elle tiendra cinq journées d'étude dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. La première aura lieu à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 12 septembre, pour les paroisses de Saint-Roch, Saint-Ours, Saint-Charles et Beloeil. Les autres se tiendront à Saint-Hugues, le 19, pour les paroisses de Saint-Marcel, Saint-Aimé, Saint-Louis, Saint-Simon, Saint-Liboire, Upton, Saint-Hélène, Acton Vale et Saint-Nazaire; à Saint-Damase, le 3 octobre, pour les paroisses de Saint-Pie, Sainte-Cécile de Milton, Saint-Césaire, L'Ange-Gardien, Rougemont et Sainte-Madeleine; à Saint-Hyacinthe, le 10 octobre, pour les paroisses de Saint-Thomas d'Aquin, La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard, Saint-Joseph-sur-Yamaska et Sainte-Rosalie. Une autre journée aura lieu à Saint-Sébastien, à une date encore indéterminée, pour les paroisses de Pike-River, Notre-Dame de Stanbridge, Henryville et Sabrevois. Les jeunes qui veulent assister à ces journées sont cordialement invités.

La Jeunesse agricole catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe a tenu le printemps dernier deux journées d'étude régionales, à Saint-Hugues, le 23 mai, et à Saint-Hyacinthe, le 6 juin. Plus de 500 garçons et filles y prirent part.

Deux anciens de M. Albert Thérault, de Saint-Robert, paye l'amende

Saint-Robert, 8, (Spéciale)
Pour avoir vendu de la viande à un consommateur, sans exiger au préalable les coupons réglementaires, M. Albert Thérault, de Saint-Robert, a comparu devant le juge A. Allard, siégeant à Sorel, et il fut condamné à une amende de \$10, et aux frais. Me Gérard Cournoyer, de Sorel, occupait pour la poursuite.

A SOREL



MM. Jean-Jacques Lavallée et Léo Charlebois, respectivement président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Sorel et organisateur général du congrès des Chambres cadettes de la Province, qui aura lieu les 20 et 21 septembre, à Sorel.

Le voyage de M. Harry Bernard aux États-Unis

Le directeur de notre journal part lundi, 13 septembre, pour un voyage de trois mois aux États-Unis, sous les auspices de la Fondation Rockefeller, New York.

M. Harry Bernard, directeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, partira lundi, 13 septembre, pour un voyage de trois mois aux États-Unis, sous les auspices de la Fondation Rockefeller, de New York. Il y fera des recherches sur le régionalisme du roman américain, pour la période de 1913 à 1940, et rencontrera à ce propos nombre de professeurs d'universités américaines et les spécialistes du régionalisme littéraire aux États-Unis. M. Bernard se rend d'abord à New York, où il arrêtera définitivement son itinéraire avec les autorités de la Fondation Rockefeller, après quoi il se dirigera vers Cleveland, Ohio, et d'étape en étape jusqu'à la côte du Pacifique. Il visitera ensuite l'Etat de Washington, l'Oregon et la Californie, pour revenir par le sud-ouest, Arizona, Nouveau-Mexique, Texas, séjournera en Louisiane et dans les divers Etats du sud-est, terminant sa longue randonnée par New York et probablement Boston. Il compte être de retour à Saint-Hyacinthe vers la fin de décembre. Depuis plusieurs années déjà, M. Bernard poursuit des études sur le roman régionaliste aux États-Unis, et il publiera éventuellement un ouvrage élaboré sur le sujet. Le voyage qu'il entreprend lui permettra de compléter sa documentation et de se rendre compte sur les lieux de maints détails, sous la direction et avec la collaboration des meilleurs régionalistes du pays voisin. M. Bernard est licencié ès lettres de l'Université de Montréal et membre de la Société Royale du Canada.

Pendant l'absence de M. Bernard, la rédaction du journal sera confiée au personnel habituel, auquel des collaborateurs de l'extérieur prêteront main forte. De toutes façons, les diverses rubriques seront maintenues. Il est probable aussi que M. Bernard adressera des notes de voyage au journal, en cours de route.

Deux anciens de chez nous nommés à l'Université

La Faculté des Sciences, de l'Université de Montréal, annonce la nomination de neuf nouveaux professeurs. Parmi eux, il en est deux qui touchent de près à Saint-Hyacinthe: M. Paul Lemonde, ancien élève du Séminaire de cette ville, qui a été chargé de cours en biologie, et Mlle Germaine Bernier, chargée de cours en dessin à l'Institut de Biologie. Cette dernière est fille de M. et Mme Arthur Bernier, de Saint-Hyacinthe.

Concession du fief de S.-Hyacinthe

L'acte de concession du fief de Saint-Hyacinthe date du 23 septembre 1748. — Le fameux intendant Bigot fut l'un des signataires de la pièce.

Me GUY MORIN

Nous publions ci-après le résultat de recherches de Me Guy Morin, de cette ville, sur la petite histoire de Saint-Hyacinthe. Il va sans dire que Me Morin serait reconnaissant aux lecteurs qui voudraient bien lui communiquer tous documents ou pièces qui peuvent se trouver en leur possession, sur les origines de notre ville et son institution.

Ci-dessous le texte de l'acte de concession du fief de Saint-Hyacinthe, en date du 23 septembre 1748: No. 54

Rolland Michel Barrin, chev., marquis de la Gallsomière, &c. François Bigot, 7c.

Sur la requête à nous présentée par François Rigaud, écuyer, seigneur de Vaudreuil, chevalier de l'Ordre et militaire de St-Louis, Lieutenant au régiment de la Marine et de la Galle, tendante à ce qu'il nous plaise lui accorder une concession de six lieues de front, le long de la rivière de Mascou, sur trois lieues de profondeur, de chaque côté de la de rivière, les d. six lieues de front à prendre à sept lieues de l'embouchure de la de rivière, qui sont les dernières terres concédées, le tout à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, droit de chasse, de pêche et traite avec les sauvages, dans toute l'étendue de la de concession; Nous, en vertu du pouvoir conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons au d. Sr. de Vaudreuil la de, étendue de six lieues de front le long de la de Rivière de Mascou, sur trois lieues de profondeur de chaque côté d'icelle, ainsi et de la manière qu'elle est cy-dessus désignée; pour en jouir par le d. Sr. de Vaudreuil, ses héritiers et ayants cause, à perpétuité et à toujours, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de pêche, chasse et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la de concession, à la charge de porter foy et hommage au château St-Louis de Québec, diocèse de Québec, ses héritiers et ayants cause, à perpétuité et à toujours, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de pêche, chasse et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la de concession; que les appellations du juge qui y sera établi ressortiront en la Justice royale des Trois-Rivières; y tenir feu et lieu et le faire tenir par ses tenanciers; de désertir et faire désertir incessamment la de terre et de nous justifier incessamment des travaux qu'il y aura fait faire d'icy à l'automne prochain, à faute la présente concession sera et demeurera nulle et comme non avenue; laisser les chemins du roy et autres juges nécessaires pour l'utilité publique et de faire insérer parcelles conditions dans les concessions qu'il fera à ses tenanciers, aux cens, rentes et redevances accoutumés par arpent de terre de front sur quarante de profondeur; laisser les grèves libres à tous pêcheurs, à l'exception de celles dont il aura besoin pour sa pêche; et en cas que Sa Majesté ait besoin dans la suite d'aucune partie du d. terrain pour y faire construire des forts, batteries, places d'armes, magasins et ouvrages publics, Sa Majesté pourra les prendre, aussi bien que les arbres nécessaires pour les d. ouvrages et le bois de chauffage pour la garnison des d. forts, sans estre tenu à aucun dédommagement, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes dans l'an.

En témoin de quoy nous avons signé et fait contraindre ces présentes par nos secrétaires, et à icelles fait apposer le cachet de nos armes.

Donné à Québec, le 23 septembre 1748.

(signé) La Gallsomière et Bigot

Contresignés et scellés Pour copie Bigot

(Tiré de "Pièces et documents relatifs à Tenure Seignioriale" — Québec, E.R. Fréchette 1852)

— : - : —

Naissance

M. et Mme Gérard Lefebvre, (Simone Girard), de cette ville, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Thérèse-Céline. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Girard, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Robertine Labonté, sa grand'tante.

Malgré la pluie, des milliers de personnes tiennent à entendre l'hon. M. Duplessis, à Longueuil

Le chef de l'Opposition insiste sur la nécessité, à Québec, d'un gouvernement pour Québec, indépendant du gouvernement d'Ottawa. — Un surplus insignifiant, en regard d'une taxation énorme et odieuse. — L'autonomie provinciale, et comment le gouvernement King s'en moque.

LE PACTE CONFEDERATIF NON RESPECTE

Longueuil, 6, (Spéciale)
Le chef de l'Opposition à l'Union nationale, l'hon. M. Duplessis, a tenu, dimanche 4 septembre, à Longueuil, une conférence de presse, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité, à Québec, d'un gouvernement pour Québec, indépendant du gouvernement d'Ottawa. — Un surplus insignifiant, en regard d'une taxation énorme et odieuse. — L'autonomie provinciale, et comment le gouvernement King s'en moque.

Le congrès des Ch. de Commerce se tiendra à Saint-Hyacinthe, le 12

On y étudiera, entre autres choses, les possibilités d'un commerce plus actif avec les pays de l'Amérique du Sud. — Programme de la journée.

Le congrès régional de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, se tiendra à Saint-Hyacinthe dimanche prochain, 12 septembre, sous les auspices de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe. On y étudiera en particulier les possibilités d'un commerce plus actif avec les pays de l'Amérique du Sud, et les congressistes compteront parmi eux un groupe important de consultants de l'Amérique latine.

Le programme de la journée sera le suivant:

1 heure de l'après-midi: arrivée des congressistes et enregistrement au Club Maskoutain;
2 heures: rassemblement à l'hôtel de ville et souhaits de bienvenue par l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre de la Voirie dans le cabinet Godbout;
2 heures 15: ouverture du congrès, discours de bienvenue de M. Paul-Emile Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, de Saint-Hyacinthe;
3 heures 45: visite de la ville, par les consultants de l'Amérique du Sud et les délégués au congrès;
4 heures: visite de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe;
4 heures 25: réception par la maison Casavant Frères Limitée, facteurs d'orgues de réputation mondiale;
5 heures 45: réception officielle par le conseil municipal de Saint-Hyacinthe, au Club de Golf;
7 heures: banquet;
9 heures 30: spectacle cinématographique sur l'Amérique du Sud, offert par les consultants sud-américains, au Club Maskoutain; réception par la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe, aux invités d'honneur et aux délégués.

En vacances

M. Ovilus Brodeur, courtier en assurances, de cette ville, nous informe qu'il sera absent de ses bureaux du 10 au 20 septembre.

Syndicats catholiques

Les élections des membres du conseil de direction du Conseil central des Syndicats nationaux catholiques, de Saint-Hyacinthe, auront lieu mardi prochain, 14, à 8 heures du soir, à la Maison des Œuvres.

N O S C A M P A G N E S

St-J-Baptiste

Saint-Liboire

STE-MADELEINE

St-Antoine

Ste-Hélène

Mmes J.-H. Fafard, Emile Barabé et Brousseau Goulet ainsi que Mmes Marguerite Daigle et Rose-Aimée Huette, étaient à Saint-Hyacinthe dimanche le 29 août à l'assister à la réception à la Villa Ste-Jeanne d'Arc.

En visite dimanche chez M. Zéphirin Sawyer sa nièce Mlle Lucille Dionne et une amie Mlle Marguerite Biron de Drummondville, qui ont fait le trajet en bicyclette par la nouvelle route. Mme Wilfrid Laurin et son fils Marcel, également de Drummondville, étaient aussi de passage chez M. Sawyer.

Chez Mme Irénée Benoit ses frères: M. Norbert Gaudette du Montana, M. Doris Gaudette et Mme Gaudette de Providence, R.I., ils sont venus voir leur mère Mme Norbert Gaudette qui est gravement malade chez sa fille Mme Lédor Messier de Saint-Hyacinthe.

Chez M. Donat Bélanger, dimanche, 29 août, M. et Mme Joseph Bélanger, Mme Dubreuil et sa fille Mlle Lucille, sa nièce, Mlle Huguette Rhea Dubreuil, d'Halifax, et Jean-Paul Dubreuil, Mlle Lucette Gendreau et le jeune Hector Lapierre, M. et Mme Ferdinand Labonté, Mlle Pauline Labonté, et Mme P. Labonté, tous de Montréal, ainsi que Mme Maria Bougie de Kirkland Lake, Ont.

Chez M. Conrad Forest, leur neveu M. Léon Dubé de Saint-Hyacinthe.

Chez Mmes Duhamel, MM. Marcel et Lucien Fontaine de Montréal.

Chez Mme Edouard Chabot, M. et Mme Joseph Brodeur avec leurs filles, Joan, Rita et Yvette de Troy, et leur fils Lucien, du camp de Kentucky.

M. Wilfrid Dufault de Saint-Hyacinthe est venu passer quelques jours chez M. Zéphirin Sawyer et chez M. J. Eusèbe Petit.

Chez M. J.-E. Petit leur fille Mlle M. G. E. Lemire, Emilienne, de Saint-Ours.

M. et Mme J.-E. Petit et leur fille Mlle Irène, leur fils Paul avec sa fille Pauline, de Saint-Hyacinthe, et leur gendre, M. G.-E. Lemire de Saint-Ours sont allés la semaine dernière à Québec et à Ste-Anne de Beauré.

Le mariage de M. Roméo Grenier et de Mlle Colette Goulet a eu lieu samedi le 28 août. La nouvelle mariée était au bras de son frère, M. Brousseau Goulet et M. le dentiste Daigle de Saint-Hyacinthe, accompagnant le marié. Les nouveaux époux de retour de leur voyage de nocces habiteront Frelighsburg.

À l'occasion du départ de Mlle Anna Rivard pour l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe, il y eut réunion de parents et d'amis chez ses parents M. et Mme Joseph Rivard. Les invités étaient Mlle Agnès Rivard, M. et Mme Paul Petit et leurs enfants Pauline et Jacques de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Adrien Lussier et leur fils André, ainsi que Mlle Gertrude Lussier de Saint-Damase, Mme Adélaïde Roberge et sa fille Denise de Montréal, M. Philippe Fournier et son amie Mlle Côté, Mlle Lucienne et Germaine, Mariette, Frédolette, Mlle Chenetier et Armand Grisé, tous de Saint-Hyacinthe, Mlle Lucille Fafard et Rhea Godin, Mlle Gratia Rivard et M. N. Barnabé, MM. Laurent, Paul Fafard de Sorel et Mlle Anna Rivard, M. Roland Roy et Fernand Laliberté de Ste-Hélène ainsi que M. et Mme Georges Spang et leur fils Jack, de Ware, Mass., qui avaient passé une partie de la semaine chez leur oncle M. J. Rivard.

Mme Fortier de Montréal, a passé quelques jours chez ses frères MM. Joseph et Wilfrid Messier ainsi que chez sa sœur Mme J. Lafertière.

M. et Mme René Savole de Montréal sont venus récemment chez leurs parents M. et Mme P. Savole.

M. Evariste Forest de Montréal, avec un ami est venu chez ses frères, MM. Conrad et Henri Forest ainsi que chez son oncle M. Louis Lessard.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

Le R. P. Frédéric Saintonge, S.J., professeur et doyen de la faculté de philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est venu passer huit jours dans sa paroisse natale. Dimanche dernier, il chanta la grand-messe et prit pour sujet de son instruction: "le sens intérieur et extérieur de la religion catholique". Par sa voix chaude et prenante, il mit tant de ferveur dans les cœurs, qu'au moment de l'élevation les fidèles sentaient qu'un courant de grâces passait. C'était vraiment édifiant.

St-Jude

—R. Soeur Poitras, avec ses orphelins de l'Hospice St-Louis, de St-Denis-sur-Richelieu, est venue chez ses parents, M. et Mme Eulcide Poitras, rencontrant aussi les familles de ses frères, MM. Cyprien et Raoul Poitras.

—R. Soeur St-Urbain, des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe, est aussi venue chez son père, M. Joseph Archambault, qui avait en visite, M. et Mme Léo Robidoux, (Laurette Archambault), et leurs enfants, de St-Hyacinthe.

—M. et Mme Roméo Larocque, (Médora Vandal), de Drummondville, sont venus en voyage de nocces chez leur oncle, M. Arthur Lanoie. Ils ont aussi visité chez M. Roméo Dery.

—Chez Mme Godin ainsi que chez M. J.-B. Barnabé, M. et Mme Armand Godin, de Montréal.

—Chez M. Arthur Lussier, M. et Mme Constant Leroux et leurs enfants, Rose-Aimée et Roger Girouard, de Ste-Madeleine.

—Chez M. Louis Lessard, sa sœur, Mlle Marie-Louise Lessard et son neveu, M. Pierre-Angel Lessard, de Dixville, qui visiteront aussi d'autres parents.

—Chez M. Cyprien Poitras, leur fille, Mlle Agathe Poitras, institutrice à Dixville.

—Chez M. Hormidas Dery, M. et Mme Germain Dery et leur fille, Jeannine, de Longueuil.

—Chez Mme A. Bonin, M. et Mme Rodolphe Lajoie, de Charny, ainsi que Mlle Eva Bonin, de Montréal.

—Chez Mme Gérard Vertefeuille, Mme Maurice Dugrenier et ses enfants, Lucille et Jean-Maurice, de Victoriaville.

—Chez Mme A. Perreault, sa fille, Mlle Wilfrid Boivert, de Waterville, Conn.

—Chez M. Toussaint Forest, M. et Mme Albert Forest, de Waterville, Conn.

—Chez M. Arthur Sylvestre, M. et Mme Esdras Dumaine et leur fille, Mlle Lucienne, g. m. g. de Drummondville, ainsi que M. Cyprien Sylvestre, de Lévis.

—Mme Simon Masson, de Drummondville, est venue pour quelques jours chez des parents et amis.

—M. et Mme Toussaint Forest et leur nièce, Mlle Thérèse Desmarais, ont passé quelques jours à Dixville, chez M. Pierre-Angel Lessard.

—Mme Joseph Messier se rétablit tranquillement d'un accident. En tombant d'une chaise elle s'était fracturé le poignet droit.

St-Valérien

M. et Mme Jérôme Morin et leurs deux fillettes, du Vermont, passaient une semaine chez des parents.

—Les RR. Frères Julien, Louis-Aimé, Louis-Adélaïde, Placide, Charles-Henri, du Collège de Granby, passaient la journée chez M. Joseph Laflamme, lundi dernier.

—M. le curé H. Nadeau, p. s. s., d'Oka, en visite au presbytère.

—M. le curé bénissait samedi le mariage de Mlle Yvette Brasseur, fille de M. et Mme Albéric Brasseur, de M. Roland Deslandes, fils de M. et Mme Delvini Deslandes, de S.-Dominique.

—M. et Mme Léon Tétrault, (Simone Champigny), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Louis-Jean-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Carmel Maurice.

—M. et Mme Joseph Champigny rendaient visite dimanche à la famille Henri Bousquet, de S.-Pie.

—M. le curé a commencé cette semaine la visite annuelle des familles de la paroisse.

—Plusieurs écoliers nous ont quittés pour poursuivre leurs études dans les institutions environnantes. Ce sont MM. Christian Deslandes, Marcel Harnois, Gérard Dupont, au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Laurent Leclerc, Charles Laframboise, au Collège de Saint-Césaire; Mlle Berthe Ducharme, Dorlante Côté, Colombe Brunelle, Denise Lambert, à l'Ecole Normale Marie-Rivier; Gilbert et M.-Jeanne Guilbert, Pauline Gaucher, Yvette Goyette, à l'Ecole Normale des RR. SS. St-Joseph; Marielle Deslandes, à l'Ecole Ménagère; Louise Thérien, au Couvent d'Upton; Madeleine Deslages, au Couvent de Roxton Falls; Jeannine Dutilly, au Couvent de S.-Césaire.

—Au prône de la grand-messe, dimanche, 29, M. le curé donna lecture des derniers règlements au sujet de la scolarité obligatoire. Tous les enfants qui ont 6 ans révolus, également ceux qui ont 14 ans révolus, sont obligés de fréquenter les écoles qui ouvriront leurs portes le 1er septembre. Avis aux parents intéressés.

—MM. Léon et Marcel Chabot ont passé la semaine dernière à New-Bedford, Mass., à l'occasion du décès de leur oncle, M. le Dr E. Raymond Sénécal, époux de Léon Chabot, belle-sœur de Mme J.-H. Chabot, de St-Jude, décédé subitement à New-Bedford, mardi, 24.

—M. et Mme Narcisse Durocher, télégraphiste à St-Guilherme, et leurs jeunes filles, Mlle Juliette, Gisèle et Thérèse, étaient dimanche de passage chez Mme J.-H. Chabot et ses enfants.

—Il y aura cette semaine en notre église, un Triduum eucharistique, prêché en l'honneur de la fête de Saint Jude.

—Au prône de la grand-messe, dimanche, 29, M. le curé donna lecture des derniers règlements au sujet de la scolarité obligatoire. Tous les enfants qui ont 6 ans révolus, également ceux qui ont 14 ans révolus, sont obligés de fréquenter les écoles qui ouvriront leurs portes le 1er septembre. Avis aux parents intéressés.

—MM. Léon et Marcel Chabot ont passé la semaine dernière à New-Bedford, Mass., à l'occasion du décès de leur oncle, M. le Dr E. Raymond Sénécal, époux de Léon Chabot, belle-sœur de Mme J.-H. Chabot, de St-Jude, décédé subitement à New-Bedford, mardi, 24.

—M. et Mme Narcisse Durocher, télégraphiste à St-Guilherme, et leurs jeunes filles, Mlle Juliette, Gisèle et Thérèse, étaient dimanche de passage chez Mme J.-H. Chabot et ses enfants.

—Il y aura cette semaine en notre église, un Triduum eucharistique, prêché en l'honneur de la fête de Saint Jude.

—Au prône de la grand-messe, dimanche, 29, M. le curé donna lecture des derniers règlements au sujet de la scolarité obligatoire. Tous les enfants qui ont 6 ans révolus, également ceux qui ont 14 ans révolus, sont obligés de fréquenter les écoles qui ouvriront leurs portes le 1er septembre. Avis aux parents intéressés.

—MM. Léon et Marcel Chabot ont passé la semaine dernière à New-Bedford, Mass., à l'occasion du décès de leur oncle, M. le Dr E. Raymond Sénécal, époux de Léon Chabot, belle-sœur de Mme J.-H. Chabot, de St-Jude, décédé subitement à New-Bedford, mardi, 24.

—M. et Mme Narcisse Durocher, télégraphiste à St-Guilherme, et leurs jeunes filles, Mlle Juliette, Gisèle et Thérèse, étaient dimanche de passage chez Mme J.-H. Chabot et ses enfants.

—Il y aura cette semaine en notre église, un Triduum eucharistique, prêché en l'honneur de la fête de Saint Jude.

St-Damase

À l'issue du mariage de Mlle Cécile Lamoureux à M. Léopold Langrand qui fut béni mardi le 31 août à l'église de Saint-Barnabé, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les personnes présentes étaient M. et Mme Aldéric Lamoureux et leurs enfants Raymond et son amie Mlle Marie-Paula Roy St-Jude; Raoul et Mlle Madeleine Lambert, Robert et Dorice Saint-Jean, Rita et Wilma Leblanc, George Ruth, Jean-Denis, Léonard Lamoureux, tous frères et sœurs de la mariée; Mlle Hyacinthe Langrand et ses enfants, M. et Mme Albert Plante, Montréal, M. et Mme Horace Bachand, Saint-Hyacinthe, M. Armand Langrand et Mlle Jeanne-Mance Gaudette, et Mlle Gracielle Langrand et son ami Alphonse Guilmard, M. et Mme Victor Lambert, Madeleine et Lord Lambert, Mme Maurice Deschamps, M. et Mme Stanislas Larivière, René et Béatrice Larivière, Robert et Edna Larivière, M. et Mme Joseph Lamoureux, Mlle Marie-Berthe Bergeron et André Lavallée, Mme Charles-Emile Marion, M. et Mme Antheim Gaudette et leur fils Réjean, M. et Mme Wilfrid Gaudette, Marcel Gaudette et Rose-Aimée Berthiaume, M. Edouard, Hélène, Lucien et Elphège Larivière et Mlle Yolande Chartier, M. et Mme Wilfrid Moreau, Mme Emilie Dupuis, Mme Gérard Desjardis et ses deux enfants, Hervé et Pierrette, Saint-Hyacinthe, M. et Mme Ferdinand Bourque, M. et Mme René Plouffe, M. et Mme Héloïse Laporte, M. et Mme Xavier Gaudette, M. et Mme Hector Gravelle, M. et Mme Lionel Blouin, M. et Mme Paul Leblanc, MM. Lucien Blouin et Roland Leblanc, M. et Mme Théodore Lacumière et leur fils Gilles, M. et Mme Roger Messier, Mlle Lucienne, Hormidas Martin, Mlle Gertrude Guilbert Collette Cloutier, MM. U. Desautels et Gaston Hébert, Ephrem Bergeron, Orlas Larivière, Léo Brault, Robert Henry et nombre d'autres.

—Les institutrices en fonction dans la paroisse sont Mlle Gabrielle Leblanc, rang St-Roch; Dolores Cloutier, Rang Saint-Amable; Marie Vandal, toutes trois de Saint-Jude, Jeanne Cloutier, bas Saint-Amable.

—M. et Mme Charles-Emile Marion, Mme Roméo Lambert, Mlle Léa Savaria et Mme Armand Gaudette sont allés visiter l'exposition de Québec et le sanctuaire de Ste-Anne de Beauré. Ils sont très enchantés de leur voyage.

—Sont retournés au Séminaire: MM. Sylvio Guilbert, Carmen et Normand Gravelle, Paul Caron, Jean-Paul Laflamme, Henri-Paul Girouard, Rosaire Bergeron.

—Mlle Ruth Lamoureux, Thérèse Guilbert, Rita Leblanc, Thérèse Caron, Rita Gadois sont parties pour l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Jeanne-Mance Gaudette est allée passer une quinzaine de jours à St-Thomas d'Aquin, chez M. et Mme Laurent Nichol.

—Mme Alphonse et Thérèse Benoit étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

—Le mariage de Mlle Laurette Leblanc, fille de M. et Mme Alcide Leblanc, à M. Jude Rodier, fils de M. Albert Rodier de Saint-Barnabé, et de Mme Rodier, fut célébré mardi matin. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez M. Albert Rodier. Les époux partirent pour un voyage à Québec et Ste-Anne de Beauré.

—En visite chez Mme Alfred Benoit, M. et Mme Maurice Bédard et leur fille, de Montréal, M. et Mme Laurent Beaugrand, Saint-Hyacinthe, M. et Mme Lucien Langelier et Rose-Hélène Larivière, de Montréal.

—M. Napoléon Girouard était en visite à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

—En visite dimanche dernier chez M. Gaston Hébert, M. et Mme Joseph Riel et leur fille Marie-Thérèse, Montréal ainsi que M. Georges Hébert de Saint-Hyacinthe.

—De passage à Ste-Rosalie dimanche dernier, M. et Mme Xyste Leblanc, M. et Mme Georges Leblanc, et leur fille Mariette, M. et Mme Albert Leblanc, M. et Mme Ernest Leblanc ainsi que M. et Mme Joseph Leblanc.

—Mlle Angèle Paradis, Montréal et son frère Camille, étaient à St-Barnabé ces jours derniers.

—M. et Mme Julien Lefebvre et leurs enfants de Saint-Pie, M. Zéphir Lapointe, Montréal, Mlle Clarinda Lapointe, de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Claude de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

—M. et Mme G. Pothier ainsi que M. et Mme Marcel Forcier, des Trois-Rivières, en visite chez M. Henri Labonté.

—M. et Mme Henri Claude, de Saint-Damase, étaient en visite chez leur mère Mme G. Claude, de Saint-Simon.

M. le curé Samuel Léveillé présidait la réunion mensuelle du Tiers-Ordre dominicain. Rappelant les devoirs des tertiaires, il insista particulièrement sur l'importance du congrès national du Tiers-Ordre d'octobre prochain et invita tous les fidèles à participer à ces assemblées solennelles.

—Notre Discretorioire du Tiers-Ordre était représenté au ralliement de Saint-Alexandre d'Iberville, dimanche dernier.

—Plusieurs personnes de la paroisse se rendirent à Longueuil pour entendre l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, dimanche dernier.

—L'ouverture des écoles s'est effectuée au cours de la semaine. Quelques classes n'ont pas ouvert leurs portes dès le début de l'année scolaire, par manque d'élève.

—M. et Mme Léopold Guertin sont revenus de leur voyage de nocces à Québec.

—M. et Mme Ludger Monast et M. et Mme Georges Hamel sont allés à Marville, dimanche.

—M. Gérard Grenier et son amie de Montréal étaient chez Mme François Grenier, au début de la semaine.

—M. Réal Robert, de Beloeil, a passé quelques jours dans sa famille.

—Mlle Thérèse Lemonde est en vacances chez ses parents M. et Mme L.-H. Lemonde.

—M. Médéric Noisieux épousait récemment Mme D. Chamberland, née Alice Trinquet, de Saint-Jean d'Iberville.

St-Denis

Fidèles à leur ancienne coutume nos séminaristes revêtus de leur uniforme ont assisté en corps à la grand-messe dominicale précédant leur départ pour le séminaire de Saint-Hyacinthe. Ce sont MM. Jean-David Charron, Jean-Baptiste Phaneuf, Roland Archambault, Jean-Paul Gaudette, Yves Larue, Edgar Dauphinais, Roland Gariepy, Guy Girard, Omer Bousquet.

—M. Roméo Archambault est retourné à l'Université Laval de Québec pour y poursuivre ses études médicales.

—M. Gilles Marcotte étudiant, est retourné à ses études à l'Ecole du génie forestier de Duchesnay.

—La réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre, présidée par M. le chanoine Laroche, directeur de la Fraternité, a eu lieu dimanche à l'issue de la grand-messe.

—À l'occasion de la fête du Travail, on a constaté la présence de nombreux visiteurs dans notre paroisse.

—Samedi sera célébrée dans l'église paroissiale les deux mariages suivants: M. Lucien Richard, fils de M. et Mme Napoléon Richard de Saint-Denis, à Mlle Marie-Antoinette a Martin, fille de M. et Mme

NOUVELLES DE LA RÉGION

Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe

A la cathédrale.— Ces jours derniers la Garde d'Honneur, sous le commandement de l'adjudant Lionel Leblanc, faisait sa visite annuelle à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé André Bédard, curé de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Rosario Morin, vicaire à la cathédrale, au prône, remercia la Garde d'Honneur de son service d'ordre à la cathédrale. Après la messe, la Garde d'Honneur présenta les armes à Mgr Victor Quintal, vicaire général et représentant de S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Quintal félicita la Garde d'Honneur pour sa bonne tenue et son service d'ordre dans ses églises paroissiales, et recommanda à ses membres la discipline et l'obéissance à ses chefs religieux et civils.

Marriage militaire.— Samedi, 4 septembre, sortie obligatoire à l'occasion du mariage militaire de la garde Henri Trinquet, membre de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe, avec Mlle Laura Girouard, de cette ville. Rassemblement aux quartiers généraux à 7 h 30 a.m. Tenue militaire, avec armes. Par ordre: Lt-col. L.-P. Cordeau, commandant.

Assemblée régulière.— Dimanche, 12 septembre, assemblée régulière du bureau de direction de la Garde d'Honneur, au lieu ordinaire des délibérations, après la grand-messe.

Au Précieux-Sang.— Dimanche, 19 septembre, sortie obligatoire, à l'occasion de la visite annuelle de la Garde d'Honneur à l'église paroissiale Précieux-Sang, au village La Providence. Rassemblement aux quartiers généraux à 7 h 30 a.m. Tenue militaire, avec armes. Par ordre: Lt-col. L.-P. Cordeau, commandant.

SAINT-PIE

Ces jours derniers en l'église de St-Pie de Bagot, M. l'abbé L.-P. Breton, vicaire bénédict du mariage de Mlle Flore Ravennelle, institutrice, fille de M. et Mme Eugène Ravennelle, avec M. Simon Béland, de Saint-Damase, fils de M. et Mme Georges Béland.

—Le 31 août, à M. et Mme Aurélien Blais, (Lucienne Loiselle), une fille baptisée Marie-Patricia-Jacqueline. Par et mar. M. et Mme Richard Shannon. Porteuse, Mme J. Chartrand.

—Le 4 septembre, à M. et Mme Arthur Malo, (Rita Jeanon), un fils baptisé Joseph-Lucien-Jean-Serge. Par et mar. M. Lucien Malo et Mlle Yvette Malo, tante de l'enfant. Porteuse, Mme J. Malo, grand-mère de l'enfant.

—Le 5 septembre, à M. et Mme Olivia Couture, (Blanche Bernier), un fils baptisé Joseph-Pierre-Raymond. Par et mar. Dr Antonio Bernier, et Mme Bernier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Bernier, tante de l'enfant.

—Mlle Monique St-Pierre a passé quelques jours à Montréal, chez des amis la semaine dernière.

—M. L.-J. Gagnon a Montréal en fin de semaine.

—M. et Mme Joseph Chaput, M. Lucien Gauthier de Longueuil, ont passé la fin de semaine à Saint-Pie.

—M. Théodore Gervy s'est porté acquéreur de la propriété de M. Wilfrid St-Pierre, boucher.



LA ROYAL EST SUREMENT UNE LEVURE MERVEILLEUSE!

LES PAINS LEVURE ROYAL

Seulement 2¢ par jour assurent un pain savoureux

L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ PURE DE CONFIANCE!

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial-6 lbs et plus 334c

A-6 lbs et plus 324c

A-5 lbs jusqu'à 6 lbs 314c

B-6 lbs et plus 304c

B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 294c

Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 6 septembre 1943, par la Coopérative Canadienne du Retail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 16.60-16.75
Porcs de même classe payés sur le poids vif 12.75c
Truies 11c-11.25c
Abattus 14c-14.25c
Verrats châtrés 9c-10.50c
Abattus 11.50-12c

Nous ne pouvons pas vous fournir actuellement le montant des rabais sur les B2, C1, C2, D1, D2, ainsi que sur les légers.

Rabais
B2-130-134 lbs 0.50
C1 et C2-130-175 lbs 1.00
C3-175-185 lbs 2.00
D1 et D2 - 130-175 lbs 1.50
D3-175-185 lbs 2.50
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus \$2.50 ou plus
Lourds (185-205 lbs) par tête 3.00
Extra Lourds (206 lbs et plus) \$2. le 100

VEAUX DE LAIT

Choix 15.50-16.00
Bon 15.00-15.50
Moyen 13.00-14.50
Commun 8.50-9.50
D'herbe 7.00-8.00

BOUVILLONS

Choix 12.00-12.50
Bon 11.25-11.75
Moyen 10.50-11.00
Commun 8.00-9.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Agnelles et agneaux châtrés, pesant 75 livres et plus 12c lb
Béliers 11c lb
Moins de 75 lbs 10c

MOUTONS

Bon 8.00-9.00
Commun 4.00-5.00

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.25-11.50
Bonne 10.50-11.00
Moyenne 9.00-9.50
Commune 7.50-8.00

VACHES

Choix (Type à boucherie) 9.50-9.75
Bonne 8.50-9.25
Moyenne 7.50-8.00
Commune 6.00-6.50
Très com. 5.00-5.50

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 9.50-10.00
Bon 8.50-9.00
Moyen 7.75-8.25
Commun 6.50-7.00

OEUFS

A-Gros 464c
A-Moyens 454c
B- 354c
A-Poulettes 384c
C - 304c

La Coopérative Fédérée de Québec, 130 est, rue Saint-Paul, Montréal, donne les prix suivants pour la semaine finissant le 4 septembre, 1943.

POULETS VIVANTS "A ROTIR" rouges et blancs

A-5 lbs et plus 29c
B-5 lbs et plus 27c
C-5 lbs et plus 244c
A-Moins de 5 lbs 274c
B-Moins de 5 lbs 254c
C-Moins de 5 lbs 234c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" gris

A-5 lbs et plus 29c
B-5 lbs et plus 27c
C-5 lbs et plus 244c
A-Moins de 5 lbs 274c
B-Moins de 5 lbs 254c
C-Moins de 5 lbs 234c

POULETS VIVANTS A GRILLER gris

A-2½ lbs et plus 294c
B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs 274c
C-Moins de 2 lbs 254c

POULETS VIVANTS A GRILLER rouges et blancs

A-2½ lbs et plus 294c
B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs 274c
C-Moins de 2 lbs 254c

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf Leghorn

A-5 lbs et plus 23c
B-5 lbs et plus 21c
C-5 lbs et plus 19c
A-Moins de 5 lbs 21c
B-Moins de 5 lbs 19c
C-Moins de 5 lbs 17c

POULES VIVANTES

race Leghorn

A - 21c
B - 19c
C - 17c

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 24c

COOS VIVANTS

5 lbs et plus 17c
Moins de 5 lbs 15c

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial-6 lbs et plus 334c

A-6 lbs et plus 324c

A-5 lbs jusqu'à 6 lbs 314c

B-6 lbs et plus 304c

B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 294c

POULETS ABATTUS

Sélectionnés

Spécial-6 lbs et plus 314c
A-6 lbs et plus 294c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs 284c
B-6 lbs et plus 274c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 264c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 254c
C-6 lbs et plus 244c
C-5 lbs jusqu'à 6 lbs 234c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 224c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 214c

POULES ABATTUS

A-5 lbs et plus 254c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 244c
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs 234c
B-5 lbs et plus 234c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 224c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs 214c
C-5 lbs et plus 204c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 194c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 184c

JEUNES DINDES ABATTUES

A- 41c
B- 39c
C- 36c
N. B.—Les oiseaux de pesanture moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés au prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A-Gros 464c
A-Moyens 454c
B- 36c
A-Poulettes 37c
C- 33c

BEURRE

Marché stable au prix minimum fixé par le Gouvernement Fédéral. Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrier en entrepôt, dans les neuf principales villes du Canada, au 1er septembre 1943, se totalisaient à 49,606,097 livres, comparativement à 30,268,603 livres à la date de l'an dernier, soit une augmentation de 19,337,494 livres sur 1942.

Lundi matin, 6 septembre 1943, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33½c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c la livre, f.a.b. point d'expédition de la fabrication.

S.-Marc

M. et Mme Philippe Ladame, (Marguerite Desmarais), font part de la naissance d'une fille baptisée Marie-Clara-Béatrice-Hélène. Par et mar. Marcel Desmarais et Béatrice Ducharme Desmarais, oncle et grand-mère de l'enfant.

—Mme Henri Folsy en visite chez son frère M. l'abbé Senay depuis quelque temps, recevait dimanche son époux, M. Henri Folsy, ses filles, Bernadette et du R. Père Fortin, O.P., curé de Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Jules Handfield recevaient dimanche tous leurs parents, entre autres le R. F. René Handfield, des FF. des Ecoles Chrétiennes, M. et Mme Albert Malo de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Beaudry, de St-Marc, M. et Mme Harry Handfield de Ste-Julie, Mme Grisé de Saint-Basile.

—M. et Mme Camille Fontaine de Dorval, en visite dans leurs familles.

—M. l'abbé Césaire Ménard, chez son neveu M. l'abbé J.-C. Senay.

—Le R. Père Zéphirin Massé, O.F.M., gardien du couvent de Winnipeg, en visite chez son frère M. Joseph Noël.

—Mme Uldérie Gagnon en tournée à Québec.

—M. et Mme Noël Robert et leurs enfants André et Nicole en vacances chez M. Joseph V. Robert.

—Mme Larose et ses enfants chez sa sœur Mme veuve Arthème Messier.

—Mlle Richer de Bedford chez M. Flavien Vary.

—Miles Aline et Rita Blain et André, de Montréal, chez Miles Blain.

—Mme L.-O. Dargancourt chez Eva Lapalme.

—M. Octave Anclair et des amis de Saint-Hyacinthe, à son chalet.

—M. Gérard Comtois a épousé Mlle Agathe Daigle, samedi le 4 septembre à 9 heures. Les mariés sont partis pour Ste-Anne de Beauré. Mme Daigle portait un costume tailleur gris Oxford avec pare de renard.

—Miles Cécile Joséphine Noël, Laurette Guertin et Cécile François, Yvette et leur père M. J. Ducharme Noël, en tournée à Québec.

—Plusieurs étudiants retournent à leurs études: Albert Noël quitte St-Marc pour l'Université; Ovide Loiselle pour Saint-Hyacinthe, Jean-Jacques Gagnon, Bernard et Florent Noël pour Saint-Laurent, René Malo, Camille Moreau, Robert Trudeau, Yvon Préfontaine, Rigaud. Quelques jeunes filles partent pour Saint-Hyacinthe.

—LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Vraiment...

Il était naturel que M. J. Coldwell, leader du C.C.F., invité à exposer le programme de son parti dans le dernier numéro de "Maclean's" enroulât son grand cheval des batailles et se lançât dans une charge de fond contre les fameux monopoles "d'où vient tout le mal", comme dit la fable...

Souvent, M. Coldwell, par un oubli qui est loin d'être involontaire, a négligé, comme toujours, de donner des précisions sur ces monopoles, de les nommer, pour parler clair. Autrement, il eût été obligé d'inclure dans sa liste noire les Industries placées, depuis la guerre, sous le contrôle d'Etat, souvent grâce à des concentrations de capitaux effectuées par le gouvernement, à même la caisse publique!

La C.C.F. ferait mieux de mentionner qu'il guerrotte contre les monopoles de l'entreprise privée, au risque, évidemment, de faire voir ainsi qu'il en veut, tout simplement, plus à l'entreprise privée qu'aux monopoles. Le jour où le leader cébécois voudra se lancer dans le procès complet des monopoles, selon leur juste définition, il devra faire une distinction bien embêtante pour sa politique socialiste qui est un bémolage, sur toute la ligne, du contrôle d'Etat. En effet, M. Coldwell devra faire observer que s'il est possible aux lois du pays de mater le monopole installé dans une entreprise privée, il devient pratiquement impossible d'endiguer les abus de pouvoir — qui sont des monopoles — retracés dans les entreprises étatisées.

Le C.C.F. continue de fomentier la lutte des classes en voulant faire croire que la prospérité du capitaliste ne peut s'édifier que sur la pauvreté de l'ouvrier, que le bien-être de chaque classe n'est pas interdépendant. Aussi le C.C.F. promet-il au fermier de meilleurs prix aux dépens du consommateur étalien et à l'ouvrier de la ville, de beaux salaires au détriment de l'agriculteur. Etrangement, cette politique de duplicité a réussi jusqu'aujourd'hui aux armes cébécoises. Reste à savoir jusqu'à quand l'électeur canadien gèrera la mouche, mordra à l'hameçon.

Dans un dernier numéro de "L'Information", M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, attire, justement l'attention sur les vices de principes du paternalisme d'Etat, dans les termes suivants:

"Le régime de l'Etat patron universel, dissimulé, sous ses apparences séduisantes, de nombreux traquenards, l'une des conséquences inévitables qu'il comporterait, ce serait l'enregistrement de la population. Ayons-nous déjà oublié ce qui s'est passé, avant la guerre, en Russie, et en Allemagne? Rien des gens étaient enclins à prêter les succès des dictateurs. Il est vrai qu'elles avaient enrayé le féau du chômage qui sévissait dans les pays jouissant des avantages des institutions démocratiques, mais elles n'avaient réussi qu'en abolissant la liberté des individus, quant au choix d'une carrière ou d'un métier. Ce n'est pas une agréable perspective que de se voir contraindre, ainsi que ses enfants, d'accepter tel ou tel genre de travail, parce qu'un organisme du gouvernement estime que c'est le plus utile.

ST-MATHIAS

Samedi soir, Mmes Arthur Loiselle, Orlas Duquette et Mlle Gabrielle Bérard se réunissaient au presbytère pour procéder au tirage des objets mis en raffle au profit des missions. Le sort favorisait Jacques Despelteau, âgé de six mois, qui gagna une belle couverture de lit, et Mme Lionel Vigeant, un chandail pour dame.

—Un triduum eucharistique, préparatoire au grand congrès eucharistique diocésain, aura lieu samedi, dimanche et lundi, et sera prêché par un Père du T. Saint-Sacrement de la maison de Montréal.

—Chez Mme Jules Dubreuil, M. le professeur Henri Dubreuil de Montréal.

—Chez M. et Mme Philippe Hébert, M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

—M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

—M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

—M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

—M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

—M. et Mme Alfred Cousineau ainsi que leur fils Jean Robert, de Brownsburg.

—Chez M. Joseph Loiselle, M. et Mme Wilfrid Loiselle et leurs enfants de Montréal.

L'exposition du C. de fermières de Saint-Damase

Elle s'est tenue ces jours derniers, et nombre de visiteurs observèrent les travaux de toutes sortes. Les fermières les plus méritantes.

Saint-Damase, 7. (Spéciale) L'exposition du Cercle de fermières de Saint-Damase s'est tenue ces jours derniers. Nombre de visiteurs observèrent les travaux de toutes sortes. Mlle Robitaille, attachée au Service de l'Economie domestique du gouvernement provincial, fit l'expertise des travaux domestiques et d'art culinaire, cependant que M. Soucy, agronome de Saint-Hyacinthe, jugeait les légumes et les fleurs. Il prodigua ses conseils sur l'horticulture.

Ci-après la liste des fermières les plus méritantes:

1—Une nappe en lin domestique: 1er prix, Mme Joseph Chabot.

2—3-6 verges de toile tissée: 1er prix, Mme Hector Palardy.

3—Serviette de toilette: 1er prix, Mme Joseph Chabot.

4—Catalogue de lit, effet par chaîne: 1er prix, Mlle Théodora Chabot; 2e, Mme Joseph Chabot; 3e, Mme Omer Messier.

5—8—Pantalon de travail: 1er prix, Mme Joseph Chabot; 2e, Mme Omer Messier; 3e, Mme Fabien Boulay; 4e, Mme Chs-Emile Fréchette; 5e, Mme Joseph Chabot.

6—Céleri: 1er prix, Mme Georges Malo; 2e, Mme Chs-Emile Fréchette; 3e, Mme Zoé Fréchette; 4e, Mme Stanislas Brodeur; 5e, Mlle Georgette Lussier.

7—Oignons: 1er prix, Mme Edmond Palardy; 2e, Mlle Marie-Pauline Guilmin; 3e, Mlle Flore Normandin; 4e, Mme Joseph Chabot; 5e, Mlle Zéleda Messier.

8—Piment: 1er prix, Mme Camille Simard; 2e, Mme Chs-Emile Fréchette.

9—Chou d'été: 1er prix, Mme Joseph Chabot; 2e, Mme Chs-Emile Fréchette; 3e, Mlle Zéleda Messier.

10—Citrouille: 1er prix, Mlle Zéleda Messier; 2e, Mme Fabien Boulay.

11—Salade pommée: 1er prix, Mlle Lucille Godin; 2e, Mme Zoé Fréchette; 3e, Mme Chs-Emile Fréchette.

12—Chemise tissée: 1er prix, Mme Joseph Chabot.

13—Pantalon de travail: 1er prix, Mlle Antoinette Brodeur.

14—Tablier de toile tissée: 1er prix, Mme Joseph Chabot.

15—Jupon combinaison: 1er prix, Mlle Théodora Chabot; 2e, Mme Jean Beaugard; 3e, Mlle Lucille Godin; 4e, Mme Chs-Emile Fréchette; 5e, Mlle Geneviève Favreau.

16—Tapis crocheté: 1er prix, Mlle Lilliane Fréchette; 2e, Mme Hector Palardy.

17—Tapis tressé, genre carpet: 1er prix, Mlle Théodora Chabot; 2e, Mme Joseph Chabot.

18—Robe de bébé, tricot de fantaisie: 1er prix, Mlle Geneviève Favreau; 2e, Mme Chs-Emile Fréchette.

19—Robe de chambre: 2e prix, Mme Alphonse Jodoin; 3e, Mme Camille Simard; 4e, Mme Hormisdas Gemme.

20—Robe de fillette: 1er prix, Mlle Claire Danis; 2e, Mme Hormisdas Gemme; 3e, Mme Stanislas Brodeur; 4e, Mme Fabien Boulay.

21—Manteau refait pour enfant: 1er prix, Mme Stanislas Brodeur; 2e, Mme Jean Beaugard.

22—Parure de fauteuils: 1er prix, Mlle Marie-Pauline Guilmin; 2e, Mme Rodolphe Danis.

23—Pantalon pour enfant: 1er prix, Mme Alphonse Jodoin; 2e, Mme Hector Palardy.

24—Tapis tressé: 1er prix, Mme Joseph Chabot; 2e, Mlle Flore Normandin.

25—Echarpe tissée pour homme: 1er prix, Mme Joseph Chabot.

26—Robe tricotée pour fillette: 1er prix, Mme Hormisdas Gemme.

27—Tales d'oreiller, broderie Richelieu: 1er prix, Mlle Lilliane Fréchette; 2e, Mme Georges Malo.

28—Centre tricoté au fil écu: 4e prix, Mme Georges Malo; 5e, Mlle Gracia Viens.

ART CULINAIRE

1—Vin domestique: 1er prix, Mme Alphonse Jodoin; 2e, Mlle Antoinette Brodeur; 3e, Mme René Blanchette; 4e, Mme Arthur Godin; 5e, Mme Gérard Fontaine.

2—Sirop d'érable: 1er prix, Mlle Marie-Pauline Guilmin; 2e, Mme René Blanchette; 3e, Mme Aurèle Leroux; 4e, Mlle Flore Normandin; 5e, Mme Hector Palardy.

3—Gâteau éponge: 1er prix, Mme Stanislas Brodeur; 2e, Mme Zoé Fréchette; 3e, Mlle Marie-Pauline Guilmin; 4e, Mme Alphonse Jodoin; 5e, Mme Hector Palardy.

4—Biscuits à la mélasse: 1er prix, Mme Alphonse Jodoin; 2e, Mme Stanislas Brodeur; 3e, Mme Hector Palardy; 4e, Mme Chs-Emile Fréch

NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

Les courses à motocyclettes au Parc Laframboise dimanche, 12

Le casse-cou Jordan gagne le tournoi tenu à Drummondville le 5

L'équipe Morin-Houle gagne le tournoi tenu à Drummondville le 5

Roland Gaudreau en finale contre A. Gaudreau

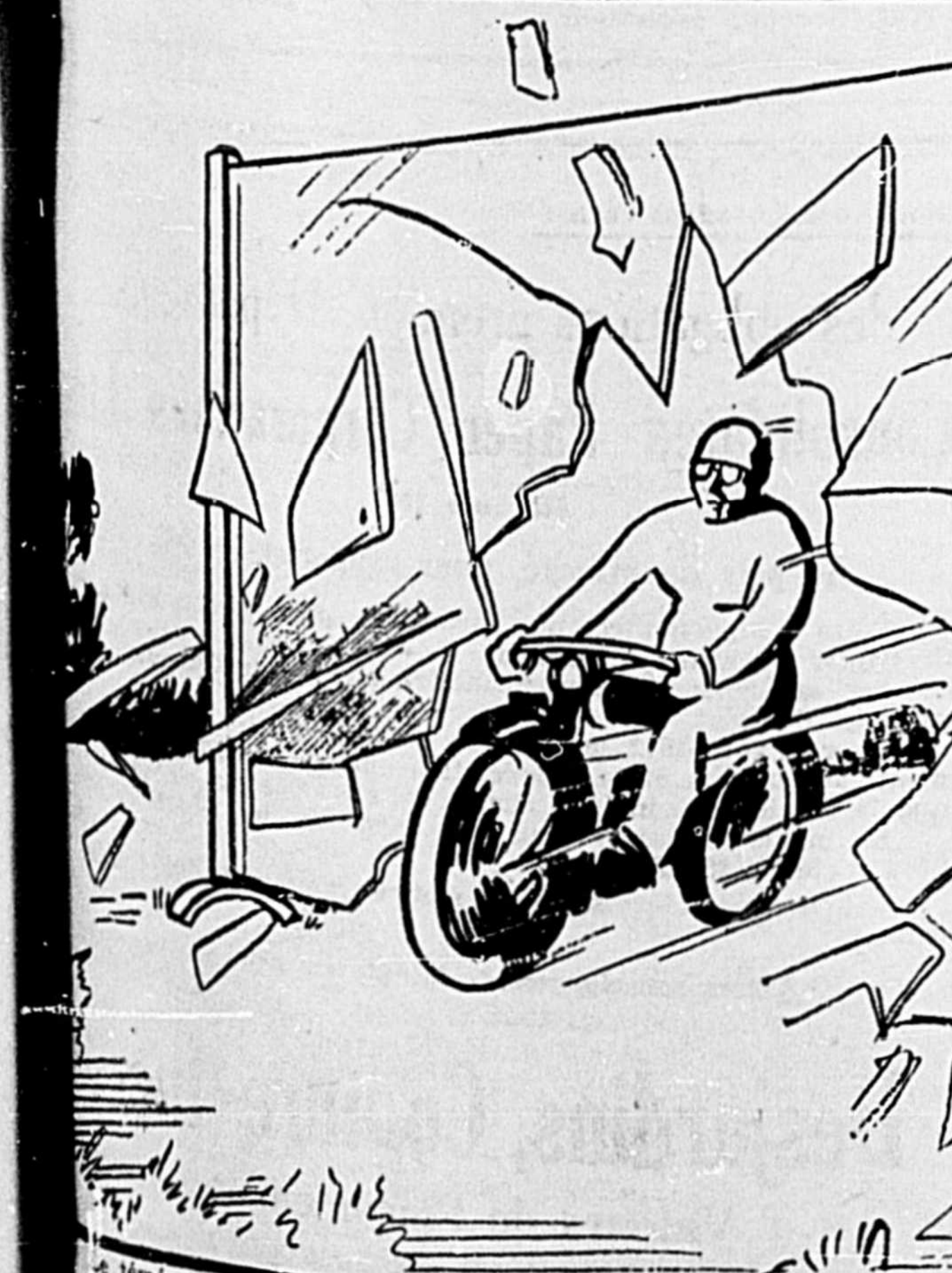
Dimanche prochain, pour le championnat de tennis du club de Golf.

Le club de raquetteurs Le Yamaska au congrès

Le casse-cou Jordan

Le casse-cou Jordan

LE CASSE-COU JORDAN



Le casse-cou Jordan

Le Patronage l'emporte 10-7 sur Acton Vale

Nadeau se distingue au monticule, n'accordant que 4 coups sûrs et retirant 10 frappeurs au bâton.

L'équipe du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Hyacinthe, a remporté, dimanche dernier, sa première victoire contre Acton Vale dans la série de 3 de 5 pour le championnat de la ligue de baseball Intermédiaire.

	AB	P	CS	E
Larochelle	4	1	2	0
St-Roch	3	0	0	0
Lapier	5	0	1	0
Darveau	5	1	1	0
Leclerc	3	1	1	0
Blais	4	1	0	1
Lamothe	1	0	1	0
Gladu	4	3	2	0
Nadeau	4	1	1	1
xxBlanchette	1	0	1	0
xxDésautels	2	2	2	1

Le club de raquetteurs Le Yamaska au congrès

Gérard Côté gagne le grand prix à la fête de Cornwall

Le sergent Gérard Côté, célèbre coureur pédestre, autrefois de Saint-Hyacinthe, présentement au centre d'entraînement de Valleyfield, a gagné les courses d'un mille et de trois milles à la grande fête sportive tenue lundi à Cornwall, Ontario, entre des militaires de Montréal, Brockville, Kingston et Cornwall.

LE CASSE-COU JORDAN



Le casse-cou Jordan

J.-A. Théberge recevra samedi Ville M.-Royal

L'équipe J.-A. Théberge, de Saint-Hyacinthe, devra battre l'équipe de Ville Mont-Royal, samedi après-midi, sur le terrain du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, pour ne pas se faire éliminer du tournoi pour le championnat de base-ball Juvenil de la province de Québec.

J.-A. Théberge perd 4 à 0 à Ville Mont-Royal samedi

Les champions de la ligue de base-ball Juvenil ne frapèrent que 2 coups sûrs contre le jeune Jimmy Smith.

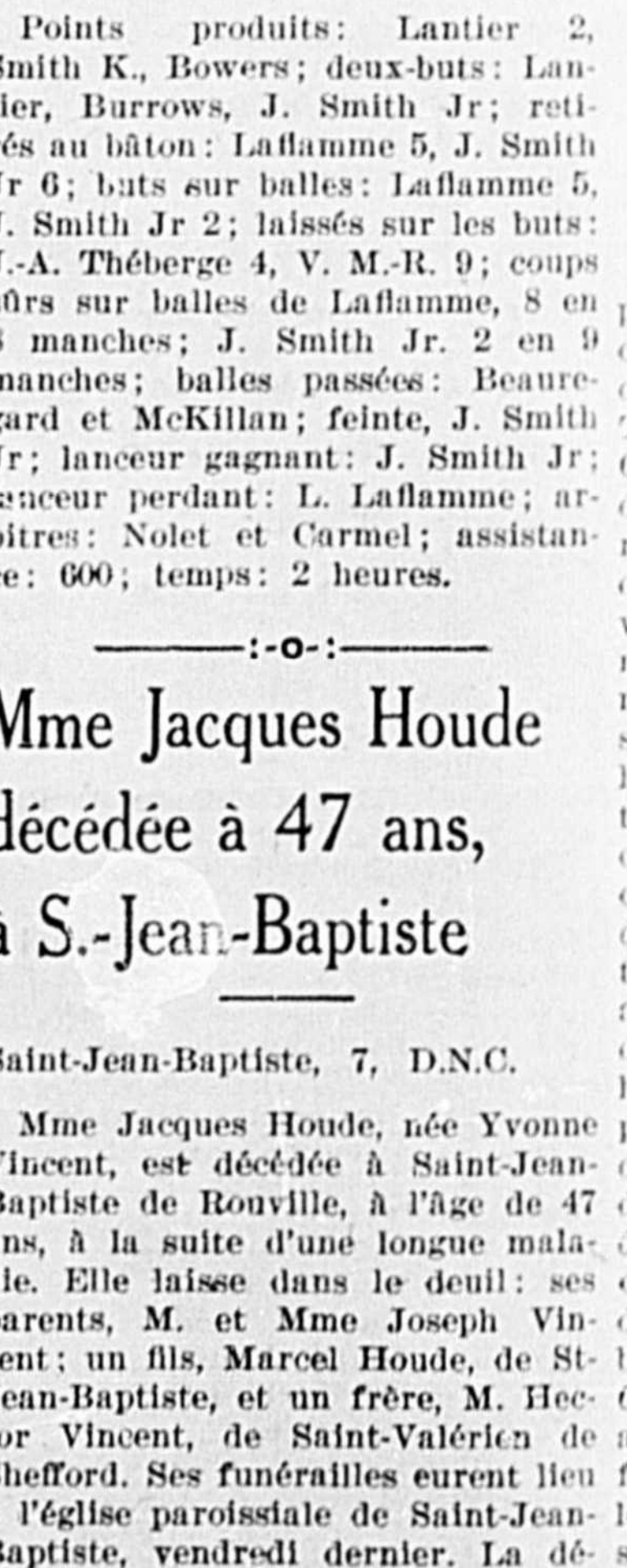
	AB	P	CS	E
Larochelle	4	1	2	0
St-Roch	3	0	0	0
Lapier	5	0	1	0
Darveau	5	1	1	0
Leclerc	3	1	1	0
Blais	4	1	0	1
Lamothe	1	0	1	0
Gladu	4	3	2	0
Nadeau	4	1	1	1
xxBlanchette	1	0	1	0
xxDésautels	2	2	2	1

Le club de raquetteurs Le Yamaska au congrès

Gérard Côté gagne le grand prix à la fête de Cornwall

Le sergent Gérard Côté, célèbre coureur pédestre, autrefois de Saint-Hyacinthe, présentement au centre d'entraînement de Valleyfield, a gagné les courses d'un mille et de trois milles à la grande fête sportive tenue lundi à Cornwall, Ontario, entre des militaires de Montréal, Brockville, Kingston et Cornwall.

LE CASSE-COU JORDAN



Le casse-cou Jordan

Série de 2 parties entre Marieville et S.-Damase dimanche

Les équipes de Saint-Damase et Marieville, qui abandonneront la ligue de base-ball Starr Intermédiaire durant les séries éliminatoires, joueront dimanche prochain deux parties consécutives.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

J.-A. Théberge perd 4 à 0 à Ville Mont-Royal samedi

Les champions de la ligue de base-ball Juvenil ne frapèrent que 2 coups sûrs contre le jeune Jimmy Smith.

Un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Paul Turcotte, est décédé la semaine dernière, à 30 ans. Le défunt était le fils aîné de M. J.-C.A. Turcotte, ancien député de Richelieu à l'Assemblée législative, de Sorel. Outre ses parents, le défunt laisse son épouse et cinq jeunes enfants.

M. Edmour Beaudoin décédé à Upton

Upton, 7, D.N.C.

La saison de patinage sur glace s'ouvrira ici le premier octobre

La saison de patinage sur glace s'ouvrira le premier octobre au stade municipal de Saint-Hyacinthe.

Le boxeur Green perd un combat spectaculaire contre Tousignant

L'ancien champion de Saint-Hyacinthe attaque l'arbitre à coups de poings, se fait disqualifier, remonte dans l'arène et se fracture le pouce.

Veillée annuelle des Enfants de Marie le 25 octobre

La Veillée annuelle organisée par les demoiselles Enfants de Marie de la cathédrale, au profit des œuvres paroissiales, aura lieu le 25 octobre prochain, à la salle des Bazaars de l'Hôtel-Dieu.

Drummondville bat S.-Damase par 10-4 et remporte la série

Saint-Damase compte 4 points contre Turcotte, mais ne peut rien contre Duplain.

	AB	P	CS	R	A	E
Mayrand, ac	6	1	2	1	3	0
Bergeron, lb	5	0	0	10	0	0
Blais, 3b	5	2	0	1	4	0
Dupont, cc	2	1	0	1	0	0
Bouchard, ed	5	0	2	0	0	0
Drouin, cg	3	0	1	0	0	0
Vigneault, 2b	5	2	0	1	7	1
De Lottinville, r	4	2	1	1	0	0
Turcotte, 1	0	0	0	0	0	0
Duplain, 1	4	1	3	5	1	1
L. Blais, cg	2	1	1	1	0	0

	AB	P	CS	R	A	E
Savary, lb	4	1	1	14	2	0
Doltron, ac	4	0	0	2	2	1
R. Brousseau, 2b	4	1	1	4	2	0
Maitale, cc	4	1	1	1	0	0
B. Brousseau, 1	4	1	1	1	7	2
Delfosse, r	4	0	1	5	0	0
Réal Gingras, ed	3	0	0	1	0	1
A. Brousseau, cg	4	0	1	0	0	0
R. Gingras, 3b	4	0	0	0	1	1

La saison de patinage sur glace s'ouvrira ici le premier octobre

La saison de patinage sur glace s'ouvrira le premier octobre au stade municipal de Saint-Hyacinthe.

Le boxeur Green perd un combat spectaculaire contre Tousignant

L'ancien champion de Saint-Hyacinthe attaque l'arbitre à coups de poings, se fait disqualifier, remonte dans l'arène et se fracture le pouce.

Le boxeur Green perd un combat spectaculaire contre Tousignant

L'ancien champion de Saint-Hyacinthe attaque l'arbitre à coups de poings, se fait disqualifier, remonte dans l'arène et se fracture le pouce.

Veillée annuelle des Enfants de Marie le 25 octobre

La Veillée annuelle organisée par les demoiselles Enfants de Marie de la cathédrale, au profit des œuvres paroissiales, aura lieu le 25 octobre prochain, à la salle des Bazaars de l'Hôtel-Dieu.

Institutrices en fonctions à Saint-Denis

Les diverses écoles de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu ont vu leurs portes ouvertes, le 8 septembre. Les institutrices furent nommées comme suit: arrondissement No 1, Mlle Marie-Blanche Archambault; no 2, Mlle Madeleine Girard; no 3, Mlle Denise Girard; no 4, Mlle Dolores Larue; no 5, Mlle Gisèle Lajole; no 6, Mlle Yvonne Chabot; no 7, Mlle Claire Gaudette; no 8, Mlle Rita Richard.

St-Damase

Milles Gabrielle et Marguerite Chartier, de Montréal, à St-Damase jeudi dernier.

Mlle Annette Jodoin, de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Rosario Jodoin, en fin de semaine.

Milles Gilberte Chabot et Lucile Jodoin suivent leurs études à l'Ecole Normale Marie Rivier, Marquette Beauregard et Réjeanne Gaudet.

Chassez la DOULEUR

MINARD

Ce quelque chose de plus!

Vous pouvez toujours le repérer



La Coca-Cola fait comprendre toute la différence qu'il y a entre quelque chose de vraiment rafraîchissant et quelque chose à boire tout simplement.

Il faut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola" DONAT VANDAL

3085, rue St-Pierre St-Hyacinthe Tél. 85

GRANDE FETE SPORTIVE DIMANCHE, 12 AU PARC LAFRAMBOISE

reau, à l'Ecole Normale des RR. SS. St-Joseph; Marie-Jeanne Darsigny, Claire et Céline Tanguay, à l'Académie Notre-Dame de Lorette. A toutes, nous leur souhaitons bon succès.

ÉPARGNEZ LES PRÉCIEUX INGRÉDIENTS AVEC LA



MAGIC BAKING POWDER

DONNE À TOUT UNE MIE FINE, DÉLICIEUSE— COÛTE MOINS DE 1^{er} PAR-CUISSON ORDINAIRE

MINARD

Ce quelque chose de plus!

Vous pouvez toujours le repérer



La Coca-Cola fait comprendre toute la différence qu'il y a entre quelque chose de vraiment rafraîchissant et quelque chose à boire tout simplement.

Il faut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola" DONAT VANDAL

3085, rue St-Pierre St-Hyacinthe Tél. 85

GRANDE FETE SPORTIVE DIMANCHE, 12 AU PARC LAFRAMBOISE

NOUVELLES DE LA RÉGION

ÉTAT-CIVIL Qui est qu'une obligation de la victoire?

CATHÉDRALE

Baptêmes:

Septembre, 3. — Joseph-Robert-Marc-Jacques, fils d'Hervé Phaneuf et de Marie-Ange Beauregard. Par. et mar. Magloire Beauregard et Marie-Louise Archambault.

Septembre, 5. — Joseph-Yvan Alain, fils de Claude Fournier et de Jeannette Cadorette. Par. et mar. Joseph Cadorette et Léa Forand.

Septembre, 6. — Marie-Thérèse-Irène-Nicole, fille de Marcel Philie et d'Irène Lescom. Par. et mar. Arthur Moore et Rose Ginette.

Septembre, 7. — Marie-Huguette-André-Michelle, fille de Roland Turgeon et de Marcelle Pélérin. Par. et mar. Paul Girard et Cécile Turgeon.

Mariages: Septembre, 4. — Entre Lorenzo Pinard et Rosa Jubinville.

Septembre, 6. — Entre Marcel Dufour et Lucile Chabot.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Septembre, 2. — Marie-Rita-Ginette, fille de Rosario Pichette et de Rosanna Riendeau. Par. et mar. René Pichette et Rita Pichette.

Septembre, 5. — Marie-Lise-Jacqueline, fille d'Arthur McCaughan et de Germaine Daudelin. Par. et mar. Gérard Desmarais et Jacqueline Daudelin.

Mariages: Septembre 4. — Entre Ephrem Beauregard et Lucie Pelletier.

Septembre, 4. — Entre Georges Larocque et Marie-Reine Hébert.

Septembre, 6. — Entre Yvan Laporte et Jeanne d'Arc Breton.

Sépulture:

Septembre, 6. — Réjeanne Pion, 2 mois, fille de Frédéric Pion et de Rita St-Amant.

Lettre de Québec...

(suite de la page 3)

criant les anathèmes les plus violents contre lui, pour la frime.

C'est ce qu'on prétend, ici au parlement, dans la coulisse. Le geste de M. René Chaloult pourrait bien, cependant, déclencher une crise qui finirait par tirer au clair la situation. Les patriotes véritables comprennent la position et suggèrent, depuis quelque temps déjà, aux travailleurs actifs de se dévouer de leur parti pris et de sortir de leur mesquinerie pour voir grand et voir juste. Les quelques ambassadeurs qui tiennent à s'assurer un rôle personnel de premier plan finiront par se soumettre ou se démettre.

Mais la manoeuvre est apparemment la dernière que risqueront les stratèges du parti libéral avant d'appeler au jugement de l'électorat.

Avant de vous assurer...

consultez la

Confederation Life Association

PIERRE ARPIN
Représentant
1865, Morison Tél. 1401
SAINT-HYACINTHE

Qui est qu'une obligation de la victoire?

Acheter des obligations de la Victoire, ce n'est ni faire un cadeau au gouvernement, ni "donner" une somme à votre pays, comme vous avez pu occasionnellement le faire en souscrivant à certaines œuvres de charité ou autres. Vous prêtez votre argent au Canada. L'obligation de la Victoire que le gouvernement vous remet n'est rien autre qu'une reconnaissance de ce prêt, avec promesse de remboursement, à une date déterminée, et au paiement, dans l'intervalle, d'un intérêt fixe jusqu'à l'échéance.

Point n'est besoin de vous en dire davantage pour que vous constatiez par vous-mêmes, que de toutes les placements possibles, les obligations de la Victoire sont encore le meilleur. Ni nos entreprises privées, ni nos municipalités, ni même nos provinces ne sauraient offrir autant de garanties pour les emprunts qu'elles contractent. C'est toutes les richesses matérielles, c'est tous les revenus, c'est toutes les ressources du pays et de ses citoyens que l'Etat greève ou hypothèque lorsqu'il emprunte de vous. Et personne n'ignore la richesse du Canada.

Une obligation de la Victoire, c'est meilleur et plus avantageux qu'un billet de n'importe quelle banque, même la plus solide. Une obligation rapporte un intérêt, tandis qu'un billet de banque reste improductif. Quel que soit le terme de son échéance, une obligation de la Victoire peut se vendre en tout temps, tout comme vous pouvez, à toute heure, faire la monnaie d'un billet d'un dollar.

Bref, une obligation de la Victoire, c'est le titre le plus sûr, le plus stable, le mieux garanti que vous puissiez acheter. C'est bien se vendre le plus cher que tout autre. La qualité est là. C'est ce qui en fait le prix.

TYPES D'OBLIGATIONS

1. Obligations au porteur. — Ni l'obligation ni les coupons d'intérêt ne sont payables à une personne nommément désignée. Le capital et les coupons d'intérêt sont payables au détenteur régulier de ces créances, lorsqu'elles sont dues, c'est-à-dire le porteur. Le titre peut en tout temps se transmettre de main à main, sans signatures ni écritures quelconques.

2. Obligations immatriculées quant au capital. — Les coupons d'intérêt sont payables au porteur, tout comme dans le cas précédent. Le capital n'est cependant payable qu'à la personne dont le nom apparaît sur le titre. Advenant une négociation du titre, le transfert n'en peut s'effectuer qu'avec l'autorisation écrite du porteur. Ottawa doit être avisé pour qu'il en soit fait mention au "Registre fédéral".

3. Obligations entièrement enregistrées. — Aucun coupon d'intérêt n'y est attaché. Le gouvernement émet ses chèques d'intérêt directement à la personne qui en est le détenteur titulaire. Le remboursement de ce capital s'opère de la même manière. Les nom et adresse du détenteur sont inscrits sur le "Registre fédéral" tenu à cette fin. Encore ici, tout transfert du titre requiert les signatures prémentionnées.

Coupons d'intérêt. — Ils sont semestriels et tous payables "au porteur". On les encaisse ou dépose à toute banque, à l'instar d'un chèque ou d'un billet de monnaie.

Coupons. — Elles sont de \$50, \$100, \$500 et \$1,000. Si vous préférez cependant acheter \$25,000, ou \$50,000 d'obligations entièrement enregistrées, vous pouvez les obtenir en un seul certificat.

Achetez des obligations de la Victoire! C'est le plus beau placement que vous puissiez faire.

Comité National des Finances de guerre, S-Hyacinthe

Activités de notre Unité Sanitaire

Programme des activités du personnel de l'Unité sanitaire, pour la semaine du 13 septembre 1943:

Lundi: P.M. — Bureau: Clinique antituberculeuse. A.M. — Saint-Bernard: Clinique de puériculture. Vaccination antidiptérique.

Mardi: P.M. — Saint-Hilaire: Clinique de puériculture. Vaccination antidiptérique.

Mercredi: P.M. — La Providence: Clinique de puériculture. Vaccination antidiptérique.

Jeudi: P.M. — Christ-Roi: Clinique de puériculture. Vaccination antidiptérique.

Vendredi: P.M. — L'Ange-Gardien: Clinique de puériculture. Vaccination antidiptérique.

Marc Bergeron, M.D., médecin-hygiéniste

Saint-Antoine enregistre deux morts subites

Saint-Antoine, 3, D.N.C.

La paisible paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu a enregistré cette semaine deux morts subites, à quelques jours d'intervalle: celles de M. Arthur Gaudette, un vieillard de 80 ans et 11 mois, et de Mme Joseph Malo, âgée de 68 ans. M. Gaudette est décédé lundi, 6 septembre. Veuf depuis longtemps, il laisse trois fils, MM. Clément et Stanislas Gaudette, de Saint-Antoine, et Philias, Montréal. Deux frères et une sœur lui survivent également: MM. Adélaïde et Emery Gaudette, Saint-Antoine; Mme Elzéar Gervais, Contrecoeur. Les funérailles eurent lieu mercredi à Saint-Antoine.

Mme Joseph Malo, née Emerentienne Gaudette, est décédée subitement chez sa fille, M. Albert Dansereau, (Alicie), à Verchères. Elle laisse trois fils et deux filles: MM. Lucien et Azarie Malo, de Saint-Antoine; Wilfrid, Verchères; Mme Albert Dansereau, déjà nommée; Mlle Laura Malo, Saint-Hyacinthe.

— M. et Mme Jean-Marie Gaudette, de Saint-Antoine, pleurent la mort de leur plus jeune enfant, décédé ces jours derniers.

L'hon. M. Duplessis

(suite de la 1ère page)

Il expose ensuite ses raisons de condamner la politique du T. H. M. King. "Si j'attaque le gouvernement libéral d'Ottawa, a-t-il déclaré, c'est que M. King et sa suite se mettent le nez dans nos affaires, c'est qu'ils font de la politique provinciale. Cessons donc d'avoir une couleur à Ottawa et une couleur à Québec. La question de couleur ne compte pas. Un honnête homme, c'est un honnête homme, quelle que soit sa couleur; un ami du Québec, c'est un ami du Québec et lui suis prêt à collaborer avec lui, quelle que soit sa couleur. Au temps de l'Union nationale nous étions maîtres chez nous; nous régions nos propres affaires. Nous étions maîtres, parce que nous étions indépendants des partis fédéraux. Il est essentiel que les gouvernements à Québec soient indépendants de ceux d'Ottawa. J'ai combattu comme je combattrai tout ennemi de la province de Québec, quelle que soit sa couleur politique. En 1939, je vous ai averti qu'en élisant nos adversaires vous vous attireriez des taxes et qu'on s'empresserait d'accaparer vos droits. N'ai-je pas dit vrai? N'est-ce pas ce qui est arrivé grâce à la complicité d'un régime provincial de Charlie McCarthy, mené par Ottawa, d'un véritable gouvernement politique de marionnettes mises en action par leurs maîtres fédéraux?"

Surplus insignifiant et taxe odieuse
Après avoir accusé le gouvernement provincial de gaspiller l'argent du peuple d'une façon scandaleuse en brûlant 150,000 cartes routières sous prétexte qu'elles étaient mal imprimées après les avoir payées, en augmentant sans raisons valables de 5,26 le nombre des employés civils, en abandonnant à la récupération 200,000 plaques d'automobiles et en dépensant des centaines de milliers de dollars pour la raffinerie de betteraves à sucre de S-Hilaire qui n'a jamais fonctionné, le chef de l'opposition provinciale commenta le surplus préconisé par le gouvernement Godbout.

"Prenons pour acquis, concède l'hon. M. Duplessis, que la province accuse pour cette année un surplus de \$870,000. Je dois néanmoins attirer votre attention sur le fait que le gouvernement libéral provincial vous a imposé de nouvelles taxes qui lui ont rapporté \$20,000,000, soit 22 fois plus que le surplus auquel il prétend. Or, parmi ces taxes, il n'en est pas de plus ruineuse, de plus odieuse que la taxe de vente qui vient extirper le cent du gousset du pauvre, de la mère et du chef de famille. Elle constitue un larcin, car elle dépotille de leur argent les familles nombreuses alors qu'Ottawa fait cadeau de milliards à des gens bien plus riches que nous. La taxe de vente atteint tout, jusqu'aux objets de pitié et aux cerueils. C'est la taxe de la taxe, car elle est calculée sur le produit du prix de vente et de la taxe fédérale. C'est pourquoi nous avons voté contre. Vous payez donc \$20,000,000 de plus par année en nouvelles taxes et le gouvernement de Québec se vante d'avoir un surplus!"

Contre la prohibition
Faisant allusion aux restrictions imposées directement ou indirectement sur la consommation de la bière et des liqueurs alcooliques, l'hon. M. Duplessis reproche au gouvernement fédéral d'avoir plafonné les prix de tous les produits sauf ceux de la Commission des Liqueurs et d'avoir créé une situation dont les conséquences sont funestes. "Nous sommes tous en faveur de la tempérance, a-t-il souligné, mais d'une saine tempérance et non en faveur de la prohibition. Si les autres provinces veulent la prohibition, c'est leur affaire, mais c'est aussi leur affaire de n'en pas vouloir, et non celle d'Ottawa. Sous prétexte de gagner la guerre et de sauver l'Empire, M. King a pro-

noncé un discours à la radio pour annoncer qu'on devrait dorénavant réduire la consommation de la bière et diminuer le pourcentage d'alcool des spiritueux de 65% à 30%. Et il a pris garde de donner aux millionnaires tout le délai nécessaire pour amasser des réserves dans leur cave. Quelles furent les conséquences de ces mesures? Tout simplement un encouragement sans précédent au commerce des alcools frelatés et des jeunes gens sont même morts d'en avoir absorbé. De plus, vous payez les mêmes prix qu'auparavant pour les spiritueux, autrement dit, vous payez pour de l'eau, le pourcentage d'alcool ayant été réduit. Certes, nous voulons une loi de tempérance franche, honnête, établie par Québec avec l'approbation du clergé, non une loi hypocrite dont les suites sont aussi fâcheuses. Ce n'est pas notre gouvernement qui se serait laissé dicter une conduite en cette matière."

Le sens de l'autonomie

Remontant à la campagne électorale de 1939, le chef de l'Union Nationale évoque ensuite la lutte alors entreprise par son parti pour la sauvegarde de l'autonomie provinciale. "Nos adversaires ont fait calomnieux: comme Néron, ils jouaient du violon pendant que Rome brûlait. Les événements survenus depuis, l'accaparement par M. King des droits du Québec ne vous ont-ils pas montré que l'autonomie est une question vitale pour notre peuple. Et c'est sur cette question que nous sommes tombés. Vous avez payé cher pour avoir porté au pouvoir un clan à la remorque d'Ottawa. L'autonomie provinciale, c'est le droit pour nos cultivateurs d'avoir un prêt agricole qui leur convienne, et non un système qui ne réponde qu'àux besoins des autres provinces; c'est le droit pour nos ouvriers de voir leurs salaires, leurs bonis et leurs conditions de travail édictées par Québec et non par Ottawa qui tolèrent que les ouvriers des autres provinces reçoivent des gages plus élevés pour des travaux identiques; c'est le droit de Québec de légiférer pour Québec en toutes matières de sa juridiction; c'est le droit de Québec de régler le problème angossant de l'immigration dont nous serons menacés dans l'après-guerre et auquel ne pourrions faire face que des hommes capables de se tenir debout dans notre assemblée législative."

Nos droits piétinés par Ottawa

L'hon. M. Duplessis revint ensuite aux gouvernements fédéraux qu'il qualifia d'autocrates. Parlant de l'assurance-chômage, il dit que c'est une injustice criante, une contribution à fonds perdu, une taxe indirecte pour fins de guerre. Il compara ensuite le régime de l'Union nationale à Québec au présent régime de M. King à Ottawa. "Avec l'Union nationale, a-t-il précisé, les ouvriers eurent les conventions collectives du travail et le gouvernement respirait une atmosphère de concorde, alors que le gouvernement King est constamment en face de grèves. Rien de surprenant, les notes ayant le sentiment d'être devenus des étrangers chez eux. Ottawa veut tout régler et tout accaparer. Le gouvernement fédéral s'est emparé de nos ressources naturelles, de nos jeunes gens pour l'armée, de nos femmes pour les usines. Et ce n'est pas tout: M. King est allé jusqu'à déchirer le pacte confédératif, l'entente d'honneur, en amendement la constitution pour journer la redistribution des sièges électoraux, ce qui permet aux jeunes provinces comme la Saskatchewan de conserver 7 députés de plus que le nombre auquel elles ont droit. Cet amendement à la constitution est un accroc à l'unité nationale, car il s'est bécélé en dépit des protestations unanimes de la province de Québec. L'unité nationale, nous en sommes, pourvu qu'elle soit basée sur une collaboration libre et le respect des droits de la minorité."

Roxton Falls

M. Paul Messier, enfant de M. et Mme Harry Messier, est décédé à Saint-Hyacinthe, le 4 septembre, à l'âge de 8 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de Roxton Falls, le 6 septembre.

— M. et Mme Hermas Gingras annoncent la naissance d'un fils baptisé Joseph-Alain-Serge. Par. et mar. M. et Mme Rémi Bombardier. Portneuve, Mlle Réjeanne Choinière.

— Mme Fernand Pagé de Rigand et ses enfants passent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Noël Riendeau.

— Mme Raimond Riendeau, de Mariville, et son fils Robert, en visite chez ses parents, M. et Mme Antonio Mainville.

— M. et Mme Abondus Daigle de Montréal et leurs enfants, passent quelque temps chez Mme Joseph Anclair.

— Quelques uns des enfants ont quitté leurs familles pour aller faire leurs études à l'étranger: Mlle Réjeanne Boyer et Réjeanne Piché, chez les RR. SS. de la Présentation de Marie à Saint-Césaire; MM. Gilles St-Jacques et François Lévesque au collège de Saint-Jean; MM. Marcel Vincette, J. Roch Peck et Bernard Désautels, au collège de Saint-Césaire; Mlle Olivette Lavallée et Maria Cusson à l'Ecole Normale des RR. SS. St-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Lettre d'Ottawa...

(suite de la 3e page)

Le congrès ouvrier qui vient de se terminer à Québec est une étonnante rebuffade de M. King et surtout de son ministre du Travail, l'hon. M. Humphrey Mitchell, qui garde, depuis ces derniers temps, un silence passablement compromettant.

La classe ouvrière du pays, toute disposée qu'elle l'est à coopérer à l'effort de guerre, ne cache pas son mécontentement. Il faut admettre que plus que toute autre classe de la population, elle a subi une contrainte insupportable. Elle est soumise à une réglementation qui se trouve à être la négation des principes mêmes du travail syndicalisé. M. King a assurément commis une erreur capitale quand il a totalement ignoré les ouvriers dans l'organisation des différentes commissions de contrôle.

La protestation que le congrès de Québec vient de faire entendre à ce sujet est fondée en fait. M. King peut difficilement justifier sa conduite à ce sujet. D'autant plus qu'il s'est fait choisir chef du parti libéral en 1919 et ensuite premier ministre du pays en se posant comme le champion de la démocratisation de l'industrie. Plus d'une fois, il a affirmé que les ouvriers devaient être représentés non seulement dans le conseil de la nation mais encore dans les conseils d'administration des industries.

Son livre intitulé "Industrie et humanité" a joué un grand rôle en temps d'élections au lendemain de la dernière guerre. On peut reprocher avec raison au premier ministre d'avoir volontairement ignoré tout ce qu'il a préconisé dans ce livre, qui avait surtout pour objet d'engager l'industrie à accepter l'ouvrier comme son partenaire et comme un co-directeur.

Il n'y a donc pas à s'étonner que les ouvriers syndiqués se soulèvent aujourd'hui et reprochent à M. King de les avoir ignorés dans les années critiques de la guerre. Le congrès de Québec, pour cette raison, n'a rien de bien rassurant pour le gouvernement quand viendront les élections.

On peut dire la même chose des cultivateurs. Eux aussi ont porté depuis quatre ans un bien lourd fardeau et ils en tiennent le gouvernement responsable. Dans les milieux ruraux, tant de l'est que de l'ouest, un candidat ministériel ne peut pas s'attendre à être reçu de façon bien sympathique.

Et tout cela revient à dire que le gouvernement doit maintenant songer à sauver autant que possible de ses effectifs quand viendra l'heure de la bataille électorale. Que M. King soit résigné à subir une défaite cela paraît plausible pour plusieurs. On prétend qu'il jugera de bonne politique de hâter sa démission afin de pouvoir se remettre plus tôt à la tâche pour relever son parti après la guerre. Dans les circonstances on ne voit pas comment il pourrait agir autrement. On sera plus fixé à ce sujet après le 27 prochain.

Les élections à Québec

Quant à la rumeur que l'on vient de lancer de nouveau au sujet des élections provinciales dans Québec cet automne, on en entend peu parler ici. Naturellement si M. Godbout tient des élections ce sera uniquement parce que M. King les aura décidées. M. Godbout fera appel au peuple pour se faire battre et laisser à l'Union Nationale la tâche, toujours difficile, de sortir de la guerre.

Aussi il n'y a rien de nouveau dans cette nouvelle qui voudrait que nous ayons une courte session

Ventes immobilières

Terrain appartenant à Jos-Théo. St-Jean, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Arthur Houle, pour la somme de \$5050.

— Terre appartenant à Uldéric Boulay, Notre-Dame, vendu à Ernest Boulay, pour la somme de \$8000.

— Emplacement appartenant à Ubaldo Leblanc, 28e avenue, vendu à Ambroise Desmarais, pour la somme de \$3850.

— Emplacement appartenant à Albert Paradis, 28e avenue, vendu à Laurent Bachand, pour la somme de \$6500.

— Terre appartenant à Eva Larièvre, Saint-Jude, vendue à Elzéar Langlais, pour la somme de \$1400.

— Terre appartenant à Elzéar Langlais, Saint-Jude, vendue à Hubert Dolbec, pour la somme de \$2000.

— Emplacement appartenant à Adélaïde Viens, La Providence, vendu à Eva Lapointe, pour la somme de \$4500.

— Terre appartenant à Albani Bonin, Saint-Denis et Saint-Ours, vendue à J.-Baptiste Malo, pour la somme de \$7000.

— 0-0—

250 élèves à l'école du Christ-Roi

L'école du Christ-Roi, qui a ouvert ses portes le 1er septembre, compte cette année 250 élèves. Mlle Louise Lessard a été chargée de la direction de l'institution, pour la sixième année. Ses collaboratrices seront Mmes A. Choinière, U. Jutras et Deslandes, Mlles L. Girard et A. Chaput.

L'Ange-Gardien

Le mariage de Mlle Marie-Paule Bérard, fille de M. et Mme Wilfrid Bérard, à M. Roméo Millette, du camp militaire de London, fils de M. et Mme Nap. Millette, de Valcourt, a été béni lundi matin en l'église de l'Ange-Gardien par M. l'abbé G. Phaneuf, curé de la paroisse. Après la cérémonie le vin fut servi chez les parents de la mariée; les nouveaux époux partirent ensuite pour voyage.

La rentrée des classes dans la paroisse eut lieu le 1er septembre, cependant 2 écoles sont restées fermées, faute d'instituteurs.

Plusieurs de nos jeunes sont partis pour les maisons d'éducation y poursuivre leurs études. Pour le Séminaire de Saint-Hyacinthe: Gilles Marchand et A. Malo; pour le séminaire de St-Jean, Paul Lajoie; chez les Frères du Sacré-Cœur de Granby, Jean Jacques Messier et

provinciale dans un mois et qu'un appel au peuple soit décerné avant 1944. Cette éventualité entre dans tous les calculs politiques ici. Mais là encore tout est contingent.

La situation politique, tant au fédéral qu'au provincial, pivote sur le conclave du 27 prochain. A moins que nous nous trompions grandement, il nous paraît certain que d'ici la fin du mois la situation sera passablement éclaircie et que d'importantes décisions seront prises. D'ici là, il faut se garder de se perdre dans trop de conjectures.

Rapport de l'analyse du lait

No du Laboratoire	Description	Bactéries	Matières grasses
27 juillet 1943	LAITERIE YAMASKA		
9227	8 - Bassin de réception	310 000	3.4
9228	10 - Pasteurisateur	13 000	
9229	11 - Refroidisseur	18 000	
9230	12 - Embouteilleuse	8 600	
9231	12 - Bouteille	11 000	
28 juillet 1943			
9358	8 - Bassin de réception	710 000	3.7
9359	9 - Pasteurisateur	Past.	22 000
9360	10 - Refroidisseur	Past.	12 000
9361	11 - Embouteilleuse	Past.	18 000
9362	12 - Bouteille	Past.	16 000
11 août 1943			
29	8 - 24 hrs. - Past.	5 800	
30	9 - Pasteurisateur	Past.	2 400
31	10 - Refroidisseur	Past.	600
32	11 - Embouteilleuse	Past.	2 000
33	12 - Bouteille	Past.	2 600
22 août 1943			
428	1 - Archambault, Armand	70 000	4.8
429	2 - Jodoin, E.	350 000	3.5
430	3 - Archambault, Adrien	240 000	3.3
431	4 - Gauthier, Germain	280 000	3.5
432	5 - St-Pierre, Geo.	35 000	3.1
433	6 - Morrisette, Origène	Bouteille brisée	
434	7 - Brouillette et Frère	450 000	3.8
435	8 - Blismette, R.	180 000	3.5
436	9 - Tangy, Nap.	30 000	3.0
437	10 - Sylvestre, Ernest	310 000	3.7
438	11 - Boulay, C.	Bouteille brisée	
439	12 - Gauthier, Denis	300 000	3.5
440	13 - Girard, Domat	5 200	3.3
441	14 - Gauthier, J.P.	700 000	3.3
442	15 - Choinière, P.	23 000	3.4
443	16 - Lemieux, Orlia	150 000	3.7
444	17 - Morissette, Ant.	110 000	3.3
445	18 - Desroches, Vincent	180 000	3.4
446	19 - Morissette, W.	88 000	5.0
447	20 - Laroche, Gérald	240 000	2.6
448	21 - Désautels, E.	55 000	4.4
449	22 - Laiterie Yamaska	Past.	2 000 000
450	23 - Crémère St-Hyacinthe	Crème - Past.	3 000 000

Antonio Martel; pour le collège Ste-Croix de Saint-Césaire, Marcel Pinsonneault et Raymond Ouellette; pour l'école Normale de Saint-Hyacinthe, Mlles Suzanne et Thérèse Pinsonneault, Rhea Martel, F. Alix; pour l'école Normale de St-Jean, Monique Paquette; pour le couvent de St-Pie, Gisèle Messier et Clarisse Houle.

— Mme Patrick Lapointe de Holyoke Mass., en visite chez ses parents M. et Mme Arthur Gemme. A cette occasion, ces derniers recevaient dimanche plusieurs invités: M. et Mme Ethelbert Gemme et leurs enfants Lucile, Hélène, Lucien, M. et Mme Alfred Gemme et leur bébé, M. et Mme Boutin, M. et Mme Lionel Viens et leur fillelette Gisèle, de St-Alphonse de Granby, M. et Mme Uldéric Gaucher.

— Mlle Liliane Rinfret d'Ottawa chez son père le notaire Rinfret.

— M. et Mme L. Rochefort des Trois-Rivières chez Mme St-Laurent.

— M. et Mme J.-S. Savaria et Mlle Thériault sont parties pour Québec visiter l'exposition.

Saint-Césaire

M. et Mme R. Monty sont les heureux parents d'un fils baptisé dimanche dernier. Par. et mar. M. et Mme C. Massé, oncle et tante de l'enfant.

— Mlle Géraldine Ling de Montréal passe une semaine chez sa grand-

MARquette 1339

MORENCY & VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptables publics licenciés
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU

57, ouest, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

"La comptabilité est la boussole des affaires"

AVIS AUX DETAILLANTS

La direction du Service d'Administration de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre invite tous les marchands de Saint-Hyacinthe et du district à venir discuter des problèmes qui intéressent particulièrement le commerce de détail.

A la salle des délibérations du Conseil de ville de Saint-Hyacinthe

Le 15 septembre à 8 heures 30 du soir

SUJET

"Un projet d'organisation du commerce de détail en temps de guerre"

Il y aura discussion générale à la fin de la séance.

SERVICE D'ADMINISTRATION

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE.

Pieux hommage à la mémoire de Léon Ringuet

La Société Philharmonique le rend, dimanche dernier, au cimetière de la cathédrale, sur la tombe de son ancien directeur.

La Société Philharmonique, de Saint-Hyacinthe, s'est rendue, dimanche dernier, au cimetière de la cathédrale, rendre un pieux hommage de reconnaissance à la mémoire de son ancien directeur, Léon Ringuet. Immédiatement après le pèlerinage de la Ligue du Sacré-Cœur, l'harmonie de la Société prit le chemin du cimetière, précédée du corps de police de la ville et suivie d'une foule nombreuse. Une couronne de fleurs fut déposée sur la tombe du "père de la musique à Saint-Hyacinthe". Sur la couronne, l'inscription suivante se lisait: la Société Philharmonique se souvient. L'harmonie exécuta la marche funèbre *La mort d'Ase*, de Grieg, et l'un des musiciens récita une dizaine de couplets pour le repos de l'âme du regretté disparu. C'était le onzième pèlerinage annuel de la Philharmonique à la mémoire de celui qui fut son directeur durant cinquante-deux ans. La famille Ringuet était représentée par deux des fils du grand musicien, MM. Gaston, de Drummondville, et Adrien, de cette ville; ses petits-enfants, Roger, Drummondville, Monique et Paul, Saint-Hyacinthe; et Mme Adrien Ringuet.

Mme N. Gaudette décédée samedi à l'âge de 84 ans

Mme veuve Norbert Gaudette, née Adèle Lapierre, est décédée samedi dernier à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 84 ans. La défunte avait vécu longtemps à Sainte-Hélène, (Bagot). Elle laisse six fils et quatre filles: MM. Norbert Gaudette, Butte Montana, États-Unis; Doris et Willie, Providence, R.I.; Wilfrid, Northampton, Mass; Léo et Conrad, Montréal; Mmes Isidore Messier, (Marie), Saint-Hyacinthe; Josaphat Lapierre, (Victoria), Montréal; Alphonse Frédet, (Liliane), Saint-Joseph-sur-Yamaska; Irénée Benoit, (Imelda), Sainte-Hélène. Deux frères lui survivent également: MM. Xavier Lapierre, Upton; Azarie, Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par le R.P. Antonin Loisel, o.p., qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Gaston Despins, du grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, et Germain Frédet, petit-fils de la défunte, du grand Séminaire de Montréal, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Roméo Messier, Osa Messier, Paul-Emile Messier, Elphège Frédet, Alvarez Gaudette et Fernand Frédet, tous petits-fils de la défunte.

Une fille naît à M. et Mme Yves Bousquet

M. et Mme Yves Bousquet, (Sollange Archambault), de Valleyfield, autrefois de La Providence, annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille, née lundi dernier et baptisée Marie-Rose-Aline-Anne. Les parrain et marraine furent M. Gilles Archambault et Mlle Marie Bousquet, oncle et tante de l'enfant, de La Providence. La porteuze était Mlle Denise Archambault, tante de l'enfant. M. Bousquet est fils de M. J.-B. Bousquet, de La Providence, et Mme Bousquet, fille de M. A.-J. Archambault, aussi de La Providence.

ÉCOLE TECHNIQUE DE SAINT-HYACINTHE

L'inscription aux cours du jour, pour tous les élèves déjà inscrits ou non, se fera les lundi et mardi,

13 et 14 SEPTEMBRE

En vue de procéder à un classement préliminaire des élèves, il est nécessaire que chacun apporte le certificat qu'il a obtenu à la fin de sa dernière année scolaire.

Les élèves de l'étranger désireux de s'assurer la location de chambres pourront s'adresser à l'École même.

Maskinongé de 33 livres pris dans la rivière Yamaska

Trois jeunes gens de Saint-Hyacinthe, MM. Eugène Boucher, Roger Lapierre et Lionel Giasson, ont pris lundi dans la rivière Yamaska, à l'arrière de la manufacture J.-A. & M. Côté, un énorme maskinongé de 33 livres. Ils le capturèrent à la cuiller, dans environ un pied et demi d'eau. C'est là le plus gros poisson pris à Saint-Hyacinthe, depuis plusieurs années. En 1936, M. Wilfrid Gaudreau, de cette ville, prit dans la rivière Yamaska, à un mille environ des limites ouest de Saint-Hyacinthe, un maskinongé de 36 livres.

M. P.-E. Graveline, de Saint-Joseph, meurt à 29 ans

M. Paul-Emile Graveline, époux de Rhéa Choinière, est décédé ces jours derniers à Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'âge de 29 ans et 10 mois. Outre son épouse, le défunt laisse une fille, Pauline; son père, M. Désiré Graveline, son demi-frère, M. Lionel Graveline, son demi-sœur, Mme Fernand Pinsonnault, (Yvonne), sa belle-mère, Mme D. Graveline. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Les porteurs étaient MM. René David, David Morgan, Camille Dragon, Roland Grégoire, Roland Ledoux, Lucien d'Amours. Conduisaient le deuil: son père, son demi-frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ernest Pinsonnault, Omer Choinière, Raoul Choinière, M. et Mme Lionel Choinière, M. et Mme Albert Vachais, (Lucille Choinière), M. Paul-Henri Choinière. Les beaux-parents, M. et Mme F.-H. Choinière. Ses oncles: M. et Mme Francis Graveline, M. Cyprien Robidoux, M. et Mme Arthur Choinière, M. et Mme Charles Langelier, M. et Mme Léopold Lussier, M. et Mme Auguste Chevreton, M. et Mme Alfred Choinière, M. Elphège Choinière, M. Donat Choinière, Mme Paul Choinière; les cousins et cousines: M. et Mme Léonard Demers, (Thérèse Graveline), de Beloeil, M. Donat Graveline, M. Alfred Graveline, Montréal, M. et Mme Domina Graveline, Brockville, M. et Mme Percy Graveline, M. et Mme Donat Graveline, M. et Mme Alfred Graveline, M. et Mme Victor Graveline, Georges, Ernest, Roger, Montréal, M. et Mme Marcelle Graveline, Waterloo, M. et Mme Charles Donat, Montréal, M. et Mme Charles-Aimé Chabot et M. et Mme Lionel Provencier, Saint-Hyacinthe. M. et Mme Joseph Valois, de Drummondville, Mmes Hermance Choinière, Laurette Choinière, Aline Choinière, Marie-Paule Choinière, M. Roméo Choinière, M. et Mme Osa Lussier, M. et Mme Gérard Tétreault, M. René Lussier, M. Robin et Benoit Robidoux, Mlle Antonia Robidoux.

L'installation du nouveau conseil des Chev. de Colomb

L'installation du nouveau conseil de direction des Chevaliers de Colomb, de Saint-Hyacinthe, se fera le 20 septembre, à 8 heures 30 du soir, dans les salles du Conseil 960. Le député du district no 14, M. Paul Lussier, présidera la cérémonie. Il fera en même temps la visite officielle du Conseil 960.

L'assemblée générale, qui devait se tenir le 13, a été remise au 20, à l'occasion de l'installation des nouveaux directeurs. Tous les membres y sont invités. La réunion sera la première de l'année, et le programme des prochaines activités sera présenté.

Une initiation aura lieu à la fin d'octobre, et le conseil de direction rappelle aux membres qu'il est temps de penser à présenter de nouveaux venus.

Le Club Canadien donne \$150., au Camp de Santé

Le Club Canadien, de Saint-Hyacinthe, adressait récemment un chèque de \$150.00 à l'Association Antituberculeuse, pour le maintien du Camp de Santé.

Cette magnifique contribution a permis aux organisateurs de l'œuvre d'augmenter le nombre de ses pensionnaires, et de procurer à une dizaine d'enfants des vacances bien méritées.

L'Association désire exprimer publiquement sa reconnaissance envers les membres du Club Canadien, et les remercier de ce geste d'encouragement.

Menus échos du ... (suite de la 1ère pag.)

l'inconvénient du zonage, qu'il veut faire disparaître.

La pasteurisation du lait revient sur le tapis. Selon un médecin, dit M. Lassonde, la pasteurisation est un "faux" en Ontario. Il ajoute que le lait n'est pas pasteurisé partout en Ontario. M. Bouchard dit que oui. M. Chabot lui alors un document disant que le lait est pasteurisé dans 98 pour cent de cette province. M. Lassonde se lève: J'ai donc raison, il n'est pas pasteurisé partout.

L'affaire du tunnel remonte à la surface, quand M. Lassonde lit un article paru dans *Le Clairon*, disant que les rues Laframboise et Bourdages resteraient ouvertes, après la construction du passage sous-terrain. M. Chabot doutant de cela, M. Lassonde répond comme suit: Voyons, je ne sais pas lire, maintenant. M. Chabot reprend en lui conseillant de s'en tenir aux décisions du conseil, et non aux nouvelles. M. Lassonde rétorque: Le Clairon ne dit donc pas la vérité. L'échevin du quartier 3 accuse son adversaire de chercher les applaudissements des auditeurs. Il déclare qu'une entente avait été faite au sujet de la fermeture des rues susnommées. "Une entente entre M. Bouchard et vous", ajoute M. Lassonde.

M. Lassonde propose qu'une plaque commémorative soit élevée en l'honneur des soldats maskoutains en Sicile ou ailleurs, et qu'une minute de silence soit observée. M. Bouchard, hésitant, lui demande si l'on doit faire silence immédiatement ou à l'occasion du dévoilement de la plaque. "A cette occasion", répond M. Lassonde.

Après lecture, par M. Auger, d'une requête de citoyens de Saint-Hyacinthe désapprouvant l'enseignement qui sera donné à l'École Technique, M. Bouchard se met en colère. Il accuse d'abord le rédacteur de la requête de ne pas savoir ce qu'est une école technique, et en donne une définition à sa façon. M. Auger soutient que l'École technique de Saint-Hyacinthe n'est pas une véritable école technique, comme celle de Montréal, par exemple. Il dit à M. Bouchard que les élèves apprendront ce qui s'enseigne déjà dans nos académies commerciales. Le maire explique que son école ressemble à celles qui existent en France, et qu'elle formera des chefs d'industrie, des commis de banque, etc.

M. Yvan Laporte a épousé lundi matin Mlle J.-D. Breton

M. Yvan Laporte, fils de M. J.-H. Laporte, de cette ville, et de Mme Laporte, décédée, a épousé lundi matin, au Christ-Roi, Mlle Jeanne d'Arc Breton, fille de M. et Mme Joseph Breton, aussi de cette ville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alphonse Girard, curé du Christ-Roi, assisté de M. l'abbé Marc Laporte, frère du marié. Le chant fut exécuté par M. Aldéas Pincince, et M. A. Frédet tenait l'orgue. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à l'hôtel Ottawa. Parmi les invités, on remarquait: le Dr et Mme René Laporte, de Montréal; M. Désiré Roby, Sherbrooke; M. Philias Roby, Lyster; M. et Mme M. Roberge, M. L. Graveline, Mlle Graveline, Mme D. Albert, tous de Manchester, N.H.; M. et Mme Adèle Thérien, M. L. Thérien, M. R. Thérien, M. Alfred Roby, M. R. Roby, M. et Mme R. Roby, M. et Mme E. Roby, Mme Sylvia Roby, Mme R. Gaveson, M. et Mme E. Parent, M. et Mme G. Pigeon, Mme Albert Laporte, Mme Denis Breton, Mlle Jeanne d'Arc Breton, M. Onésime Bissonnette, Mme Geo. Bruneau, tous de Sherbrooke; M. et Mme Omer Rousseau, M. et Mme Jules Huot, de Québec; M. Roland Breton, Mlle Yvette Cusson, M. et Mme Albert Jean, M. et Mme Eulcide Brunette, Mlle Simone Leduc, M. C. Laroche, M. et Mme Lucien Marchessault, M. A. Beaulieu, M. Robert Laporte, Mlle Thérèse Laporte, Mlle Pauline Laporte, Mme R. Laliberté, M. et Mme R. Laroche, Mlle Lucie, Suzanne, Marthe et Odile Laporte, Pierre et Roland Laporte, Mlle Brouillette, de l'Assomption. Après la réception, l'heureux couple partit en voyage dans les Laurentides.

Nos professeurs sont appelés à la rescousse

Les professeurs de l'École de Laiterie, de Saint-Hyacinthe, doivent s'occuper d'un grave problème de l'industrie laitière, dans la région du Lac-Saint-Jean.

Les fromagers de la région du Lac Saint-Jean se sont plaints, au cours de l'été, de la difficulté de réussir la fabrication du fromage. Le mal s'est fait sentir un peu partout dans les trois comtés du district avec le résultat que la quantité de fromage no 2 a augmenté par rapport aux années précédentes. La saveur du produit révèle une insuffisance d'activité. Le caillage du lait se fait avec lenteur.

D'après les résultats d'une enquête préliminaire, faite par un expert de l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, il existerait une maladie du ferment lactique occasionnée par un bactériophage. Le mal a un caractère épidémique. On nous fait remarquer que des cas semblables se sont présentés déjà, notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le remède consiste à préparer un ferment présumé résistant aux bactériophages. Des échantillons de lait et de fromage ont été envoyés à l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, et il y a lieu d'espérer que l'industrie laitière du Lac Saint-Jean n'aura plus à en courir de pertes semblables à l'avenir. On estime que, cette année, les cultivateurs ont perdu ainsi plusieurs milliers de dollars.

Séance d'étude du Tiers-Ordre dimanche, 12

La visite canonique du Tiers-Ordre de la cathédrale s'ouvrira dans la soirée de dimanche prochain. A cette occasion, une séance d'étude sur le Tiers-Ordre aura lieu au Patronage des jeunes filles, à 2 heures 30 de l'après-midi, sous la présidence d'honneur de Mgr Victor Quintal, vicaire général du diocèse. Les directeurs de la région, les directeurs de fraternités et les tertiaires sont priés d'être présents. Les personnes qui ne connaissent pas le Tiers-Ordre sont spécialement invitées. Les tertiaires feraient bien d'étudier les questions à l'étude, parues la semaine dernière, et d'apporter le manuel du Tiers-Ordre et la constitution *Miscors Dei Filii*.

M. R. Beaulieu est décédé à 77 ans

M. Raphaël Beaulieu, époux de Marie-Louise Chenette, de cette ville, est décédé à l'âge de 77 ans. Les funérailles eurent lieu lundi à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par le R.P. A. Loisel, o.p., qui chanta aussi le service funèbre, assisté des R.P. Ignace Landry et Jean Lavallée, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Georges Chenette, A. L'Écuyer, Alcide Champligny, Maurice Cloutier, Victor Ménard et Wilfrid Larivière. Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. Wilfrid Massé, Joseph Gadbois, Albert Pelletier et Pierre Audette.

Saint-Ours

M. et Mme Aimé Morin sont les heureux parents d'une fille, née le 29 août et baptisée Marie-Hélène-Réjeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Lantagne, grands-parents de l'enfant.

C'est avec regret que la population de St-Ours apprit le départ de M. le vicaire Z. Lussier. En reconnaissance de son grand dévouement, les paroissiens lui offrirent dimanche, après la grand-messe, la jolisse somme de \$210. et une belle adresse fut lue par le maire, M. Aldéric Laperle. M. le vicaire, visiblement ému, remercia les gens de ce beau geste de gratitude, et leur assura qu'il garderait toujours un bon souvenir des citoyens de St-Ours. Pour terminer cette belle réunion, M. le vicaire donna à tous sa bénédiction.

Dimanche dernier, deux religieuses de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe étaient parmi nous pour faire leur quête annuelle. Comme par le passé, les paroissiens se montrèrent généreux pour encourager une si grande œuvre.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Emile Bernard et leurs enfants, Robert, Audrey et Robertine, de Boston, étaient de passage à La Providence ces jours derniers, chez M. et Mme J.-H. Bernard.

Roland Cloutier comparaitra à Saint-Hyacinthe

M. Roland Cloutier, de Springfield, Mass., est détenu par la Sûreté provinciale, sous l'accusation d'avoir conduit son automobile de façon dangereuse. Il comparaitra samedi, 11 septembre, à Saint-Hyacinthe. Il fut arrêté à la suite d'un accident survenu à Saint-Charles-Richelieu, au cours duquel sa voiture entra en collision avec celle d'un chirurgien de Montréal. Cinq personnes furent alors blessées dans l'accident.

Assemblée de la ligue de petites quilles dimanche

Une assemblée de la ligue de petites quilles de Saint-Hyacinthe, classe A, se tiendra dimanche prochain, à 10 heures de l'avant-midi, dans les salles de la Société Philharmonique. Le conseil de direction, pour la prochaine saison, sera élu, et les joueurs intéressés à jouer dans la ligue pourront s'inscrire.

Assemblée de la ligue de quilles des dames le 19

Une assemblée de la ligue de petites quilles des dames, de Saint-Hyacinthe, aura lieu le 19 septembre, à 2 heures de l'après-midi, dans les salles de la Société Philharmonique. Le nouveau conseil de direction sera choisi, et les joueuses désirant faire partie de la ligue pourront donner leurs noms.

Mme P. Blondeau, de Beloeil, meurt à l'âge de 90 ans

Mme Pierre Blondeau, née Emma Meunier, de Beloeil, est décédée samedi dernier, à l'âge avancé de 90 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils et trois filles: MM. Lauréat et Maurice Blondeau, de Montréal; Mmes Herménégilde Hébert et Antoine Deschamps, Beloeil; Mme J. Perron, Sainte-Thérèse de Blainville. Les funérailles eurent lieu à la paroisse de Saint-Pierre-Claver, Montréal, et l'inhumation se fit au cimetière de l'Est.

Les exercices de la chorale des Enfants de Marie

Les exercices réguliers de la chorale des Enfants de Marie de la cathédrale, commenceront le 13 septembre, à 8 heures 30 du soir. Les demoiselles ayant déjà fait partie de cette chorale ou celles qui aimeraient à en devenir membres, sont cordialement invitées.

JACQUES LAFONTAINE
NOTAIRE
PAUL E. LAFONTAINE
AVOCAT
ROLAND LAFONTAINE
AVOCAT
70, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE

GRAND SPECIAL
Grand choix de
Pianos usagés
A TRES BONS PRIX
Aussi à vendre:
Pianos neufs, disques de tous genres, instruments de musique.
COMPTOIR de MUSIQUE
VICTOR MARTIN
1140, rue DES CASCADES
Tél. 845M
SAINT-HYACINTHE

AVIS
Pour réparations de tous genres de laveuses: *Beatty, Connor, Easy, etc.*, et aussi moteurs électriques, engins à gasoil: *Johnson et Briggs & Stratton, etc.*, voyez

LUCIEN LALIBERTÉ
MECANICIEN EXPERT
Ouvrage garanti
1885, RUE DES CASCADES
Tél. 1380
SAINT-HYACINTHE

Deux voleurs de pneus condamnés à 3 mois de prison

Maurice Bazinet, 20 ans, et Roland Charpentier, 17 ans, de La Présentation, ont été condamnés à 3 mois de prison, par le juge Philippe Marchand, de Victoriaville, pour avoir volé des roues et des pneus d'automobile, à Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville. Les deux voleurs furent pincés par l'agent Roland Comtois, de la police municipale, et remis à la Sûreté provinciale.

Vol de \$35 au magasin de meubles Conrad Sicotte

Des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Conrad Sicotte, meublier, avenue Mondor, au cours de la nuit de samedi à dimanche, et se sont emparés d'une somme d'environ \$35. Les malfaiteurs auraient pénétré dans l'établissement par la cave. Aucune arrestation n'a été faite, mais la police municipale poursuit une enquête.

Les nouveaux fonctionnaires de la ville

Le conseil municipal a engagé, à sa dernière séance, deux nouveaux agents de police: MM. J.-O. Tarte et Arthur Breton. A la même séance, le conseil a choisi les estimateurs chargés de faire la prochaine révision du rôle des propriétés foncières. Ce sont MM. Cyprien Amiotte, J.-Adélard Bonin et Ernest Halley. Les personnes chargées de procéder au recensement annuel municipal sont MM. Henri Brousseau, quartier 1; Albany Robert, quartiers 2 et 3; Henri Pépin, quartier 4; et R. Perreault, quartier 5.

PETITES ANNONCES

A VENDRE, ameublement d'un logement de 4 pièces. S'adresser, de préférence le soir, au no 685, rue de La Bruère. 1 f.

Réparations de radios de toutes marques
TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C.S.O.E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

- VACANTES - Plusieurs positions pour

FILEURS, BOBINEURS EXPERIMENTES
Opérateurs de bancs brocheurs (speeders), de bancs d'étréage (drawings)

Ainsi que plusieurs positions pour apprentis

DANS une MANUFACTURE LOCALE de COTON

OPERANT SUR TRAVAIL ESSENTIEL

8 Fêtes d'obligation ou civiles payées par année

Temps et demi après 10 heures par jour, ou 48 heures par semaine

BONI DE VIE CHERE DE \$4.25 OU 17% PAR SEMAINE

SEMAINE DE VACANCES PAYEE

BONI DE 10% POUR TRAVAIL DE NUIT

PAIE HEBDOMADAIRE

S'adresser au Bureau de Placement
Edifice des Postes
Saint-Hyacinthe

A votre service

Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations:

FONDS PUBLICS
(Gouvernement, provinces, villes)

Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.

Renseignements journaliers sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
515, rue Saint-Denis
Téléphone 929
SAINT-HYACINTHE

Proch-Riviera
Québec
Montréal
Ottawa
Sherbrooke

PETITE ANNONCE

De \$5.00 à \$12.00
vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé
au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

HOMMES DEMANDES
hommes demandés, de 16 à 25 ans, pour travail dans manufactures locales. S'adresser Bureau de Placement de Commission d'Assurance-Charge, 1er étage, Hôtel des Postes, Saint-Hyacinthe.

BON PIANO à vendre. S'adresser à 2061, rue Laframboise, 926.

A VENDRE, restaurant sis au 466, avenue Sainte-Anne; 4 tables, 5 moteurs, bancs, vaisselle, essence pour crème glacée. S'adresser à M. Emile Langevin au no 466, avenue Sainte-Anne.

A VENDRE, maison de deux appartements complets. Cause santé. S'adresser à Mme Olympe Pré, 890, rue Teller, Tel. 1406W.

A VENDRE, 84 arpents de terre avec dépendances, sans maison, arpentés en culture, et 19 arpents en érabie, avec 1200 vaches. Bien établis. A 10 milles de Saint-Hyacinthe, sur route en ciment. Pour tous renseignements, s'adresser au no 268, rue de l'Épée, Tremont, Montréal.

A VENDRE, salon de coiffure avec appareils complets. S'adresser à Mme Gérard Larocque, Saint-Pie, (Bagot), Tel. 12302R1.

A VENDRE ou ECHANGER, maison de brique, sis dans le village de Saint-Libaire, Bagot, de l'église et de la gare; 2 étages, 2 logements, cave, chauffage central, parfaite condition, grand terrain, jardin, pommiers. S'adresser au no 7218, rue Henri Julien, Montréal.

A VENDRE ou ECHANGER, le et bonne terre en culture: 4 arpents x 24 et autre lot de 2 arpents x 7. Belle maison, bâtisses en bon état. Verger 80 pommiers et sucrerie 400 vases. Grains, foin, patates, blé d'Inde, etc. tout au complet: chevaux, vaches, cochons, moutons, poules, etc. tuée à proximité du village de Sainte-Rosalie. A vendre ou échanger pour propriété en ville. Pour informations: s'adresser à Jean Paul Lapointe, 3060, rue Saint-Pierre, Ville, Tel. 1126.

A VENDRE, 2 terres sises au rang Salvaire, La Présentation, crèrie, eau courante dans la maison et les dépendances, cabine d'aisances, etc. Dépendances parfait état. Bonnes conditions. S'adresser à M. Zéphir Larivière, McMasterville, comté de Vercheres.

JEUNE HOMME demandant à dépasser les limites d'âge de l'instruction obligatoire, sérieux, désire apprendre le métier de typographe. Prière de s'adresser au bureau du Service Selectif.

A VENDRE, parure, composée de 2 renards bruns, en parfait état; meule de 18 pouces de circonférence et de 2 pouces de largeur, en bon ordre; 3 mèches à fer. S'adresser au no 1040, rue Morison, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE, automobile Buick 1931, sedan, très propre, pneus six plis. A vendre pour cause de départ. S'adresser à 1020, rue l'Hôtel de Ville, S.-Hyacinthe.

A VENDRE, 4 bonnes vaches, lait, une de race Holstein, entières; jument d'ouvrage, pesant 1300 livres; poulain de 2 ans, non dompté; jeunes porcs Yorkshires âgés de 6 semaines; 1 truie pignière. — Acheteurs pressés à faire à traction animale ou avec moteur. S'adresser à Hilaire L'Heureux, Hugues, Bagot.

A VENDRE, terre de 120 arpents sise à 15 arpents de la route nationale, à Sainte-Hélène, Bagot. S'adresser à M. A. Bergeron, 2115, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.

AUTO A VENDRE, \$275. Buick sedan de luxe spécial, modèle 1934 4 portes; très bons pneus, 4000 milles; très propre et en parfait état. A vendre immédiatement. S'adresser au no 42, rue Saint-Louis, S.-Joseph-sur-Yamaska.

A VENDRE, accordéon, marque Hohner, lettre D. Bonnes conditions. S'adresser au no 1070, rue de l'Hôtel de Ville.

DEMANDE A LOUER logement de 5 ou 6 pièces, dans la ville. Pour la fin nécessaire. S'adresser par téléphone au no 4201.

A VENDRE, poêle électrique, marque Beach, 4000 watts, automatique. S'adresser à Saint-Onge & Frère, téléphone 822.

A VENDRE, lit double, avec matelas en laine et sommier Simmon en très bon état. S'adresser au no 1210, rue des Cascades, Tel. 1200W.

A VENDRE, automobile Ford 1938, modèle coach. Bons pneus, plus. S'adresser le soir, après 5 heures, au no 4212, rue S.-Michel, La Providence.

ATTENTION. — Terres à vendre avec rouleau; taureau Holstein, ans, enregistré, meilleurs records pour la reproduction; bons chevaux et un emplacement sis au village de S.-Hugues. S'adresser à M. L. Marcotte, S.-Simon, Bagot.